Septembre 1983 88

Neuvième année N° 1 - 1983-84

Bon Courage!
Olle!

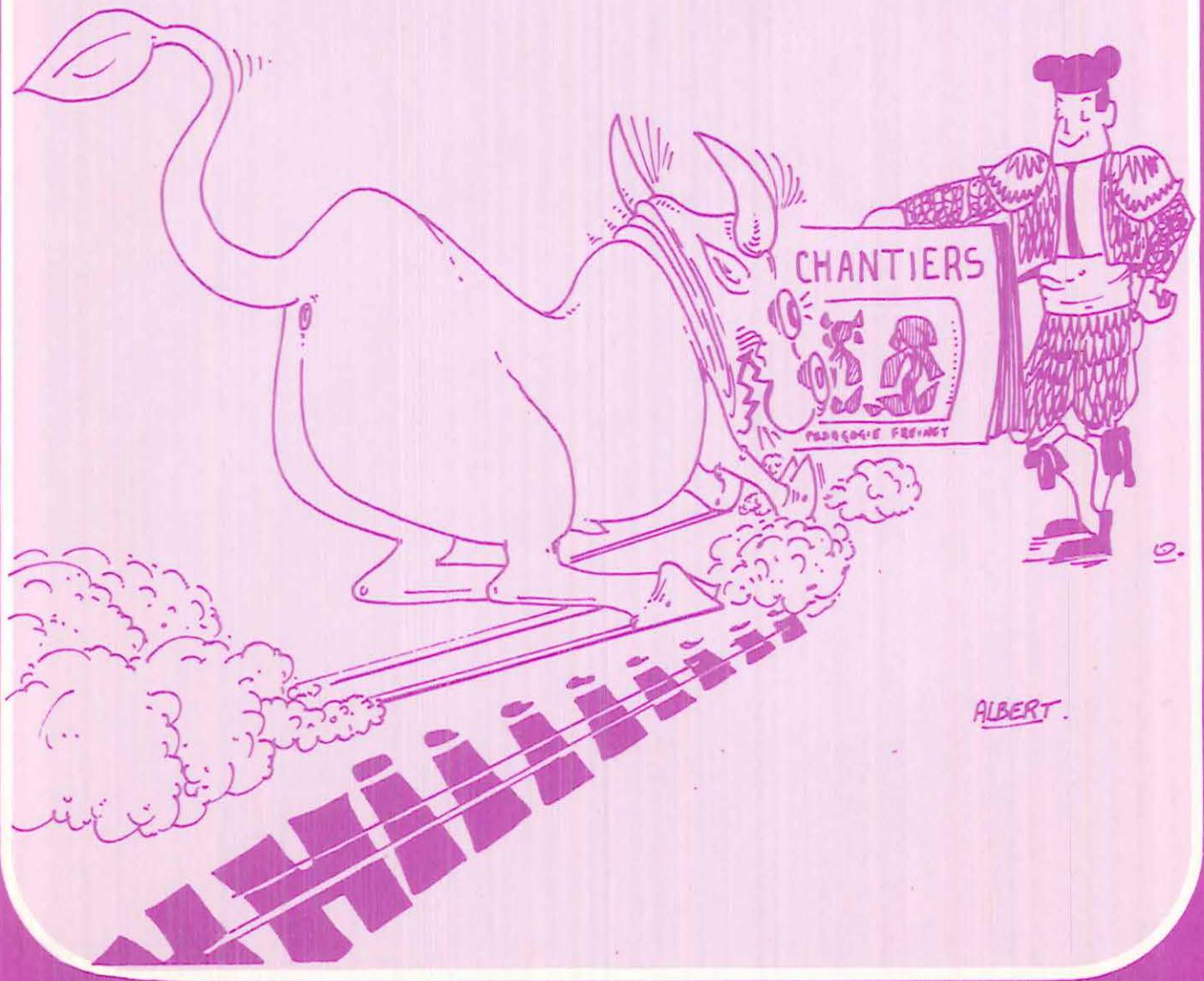

CHANTIERS

DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

MENSUEL D'ANIMATION PÉDAGOGIQUE

ASSOCIATION ÉCOLE MODERNE
PÉDAGOGIE FREINET
des travailleurs de l'enseignement spécial

Équipe "Photos":

Vos photos de classes au travail, jeux d'enfants, "au fil des saisons", seront les bienvenues. Adressez-les à D. VILLEBASSE, 35, rue Neuve, 59200 TOURCOING

Septembre 1983 - N° 1 83-84 NOUVELLE SERIE Neuvième année - N° 88

SOMMER

Pages jaunes: PREMIERE PARTIE préparée par l'équipe de MEAUX

3. Sommaire et expression adulte, dessin de ..... Simone BERTON
4. Chantiers, outil d'échanges... ..... Michel FEVRE
5. Lecture Oui! Déchiffrage Non! ..... Joël BARRAULT
8. Une enquête du commissaire TIGRET "Match 2" - Le Brasset
9. TAPORI mensuel de:e ATD-QUART MONDE Jean-Claude SAPORITO
11. Vous avez dit: "Texte LIBRE" ..... Renée BIDEAUX
16. Expression adulte, dessin de ..... Michel LOICHOT
17. Bilan colaire du petit F... ..... Suzanne ROPERT
21. Comment on apprend ... Journal de la C. de P. de REZE
22. Extraits du Journal scolaire de la ..... C. de P. de St DIE
23. Lois Transgression Sanction Pouvoir ..... Patrick ROBO
30. Expression adulte: Les vents tournants ..... Monique

Pages vertes: DEUXIEME PARTIE. Pages coopératives

2.C Le Dossier 19: ENFANTS DE MIGRANTS ..... Michel FEVRE
3.C Entraide Pratique: ANNONCES - APPELS ..... Patrick ROBO
4.C Informations diverses ..... Michel FEVRE
5.C Echos du Mois: le mot de ..... La Coordination
La Commission en 84-85
6.C Remise en cause de l'AES - Intégration ..... Eric DEBARBIEUX
7.C Pratiques et Recherches - Lois transgression
Sanctions Pouvoirs ..... M. FEVRE
8.C CHANTIERS en 1983-84
Rencontres - Rubriques et Services ..... Michel FEVRE
10.C Stage au QUEBEC en été 84 ..... La Coordination
11.C Entraide Pratique: 4 fiches (saumon) ..... Patrick ROBO

Couvertures préparées par les Secteurs ExpressionE. & A.

Suppléments HORS NUMERO

1. *"Dernière minute"* DEMARRAGE PAR L'ENTRAIDE Patrick ROBO
2. *Livret de lecture :* (format 15x21 à l'italienne) Suzanne ROPERT
LE PETIT GARCON QUI A DES TICS
A LA PISCINE C. de P. OCTEVILLE (50)

TRADUCTION POUR LES FRANCOPHONES NON GERMANISTES: "ÉTÉ"

S.B.

CHANTIERS, outil d'échanges pour la transformation de l'école

ou

pourquoi il lui faut 300 ABONNES NOUVEAUX!

CHANTIERS, depuis de nombreuses années a permis à nombre de praticiens d'échanger sur leurs pratiques en rupture avec l'école banale et par là même a contribué aux avancées importantes réalisées en Education.

CHANTIERS, revue de la Commission E. S. de l'I.C.E.M. avance depuis des années des preuves qu'une autre école, fondée sur la réussite, la coopération, l'expression...est possible.

Sans faire de triomphalisme béat, nous sommes depuis des années engagés sur le terrain de la lutte pédagogique avec d'autres mouvements, d'autres revues, richesse qui ne permet que de meilleures actions.

Cette multiplicité d'actions se doit d'être communiquée et Chantiers participe à ce besoin.

Or notre revue, prise en charge coopérativement par des bénévoles, peut encore élargir ses échanges et prendre une dimension plus riche, tant du point de vue des contenus que de celui de son audience.

De plus, nous ne disposons d'aucune autre "rentrée" que celle des abonnements et Dossiers, ce qui ne nous met pas à l'abri de mauvaises surprises. Nous y reviendrons.

C'est parce que Chantiers joue un rôle sur le terrain de l'école,
parce que son équilibre financier est précaire
parce que les idées que nous diffusons peuvent intéresser d'autres enseignants

que nous lançons cette campagne 1983-84
de 300 ABONNES NOUVEAUX

Et qui est mieux placé pour une telle action de promotion si ce n'est le lecteur les lecteurs, vous qui recevez, lisez, réagissez, participez à Chantiers.

Tout comme un changement de l'école ne peut se faire seul dans les rouages d'un ministère, mais bien sur le terrain par de multiples actions regroupées dans des mouvements pédagogiques,

Une telle campagne de promotion de CHANTIERS
ne peut se faire sans vous, là où vous êtes,
dans vos écoles, établissements, centres de formation...

Nous comptons sur vous pour que cette campagne aboutisse.

Nous donnerons des échos réguliers de cette action de promotion.

Vous pouvez demander - des bulletins d'abonnement
- des N° des années passées
- des spécimens... à: .....

Michel FEVRE
12, rue A. Brault
94600 CHOISY le Roi

A propos de lecture

Lecture Oui !
Déchiffrage Non !

Joël BARRAULT

Eh oui, il y a une différence !

Depuis plusieurs années, les collègues instituteurs de la Commission A.E.S. du groupe Freinet sarthois ont travaillé sur les problèmes de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. J'ai participé au travail de cette commission. Nous avons entrepris de réfléchir à nos pratiques, suite à la lecture d'ouvrages de FOUCAMBERT, RICHAUDEAU, SMITH..., épaulés par notre ami Jean PIERREHUGUES. Les réflexions que je développe ici vous aiderons à suivre notre démarche et nous souhaitons que le débat puisse se prolonger puisque déjà, nous avons eu l'occasion de présenter notre recherche aux collègues du groupe I.C.E.M. 72.

Pour l'instant, peu de collègues des classes dites "normales" ont pu mettre en pratique nos réflexions et nos techniques car il est toujours plus facile d'expérimenter là où les autres méthodes ont échoué et les pressions extérieures (parents, collègues) sont moins fortes.

Avant d'entreprendre ce travail, nous avions pour la plupart utilisé une méthode naturelle. Nous organisions l'apprentissage de la lecture à partir des textes, des récits des enfants de nos classes. Après un départ global, pouvant durer plus d'une année scolaire, nous faisions un découpage des phrases, des mots pour parvenir à l'étude des syllabes et aux lettres. Ce travail accompli, nous refaisions la synthèse.

A partir de ce moment, les problèmes apparaissaient et les choses parfois tournaient mal.

Les enfants avaient des difficultés importantes pour utiliser les mots appris, les comparer, établir des relations entre eux, observer les similitudes et parfois mémoriser les mots. Le tâtonnement expérimental devenu alors très lent, perdait de son efficacité et nous ne pouvions en tirer le meilleur profit.

D'autre part, la comparaison des mots, si évidente pour nous, ne l'est pas forcément pour les enfants. Il n'est pas évident pour eux que le "ba" de banane soit le même que le "ba" de cabane. Leur perception du "ba" est différente selon les syllabes qui l'entourent. Peut-on dire aussi que le "a" de ma est le même que le "a" de fa... Difficultés d'analyse des mots entraînant erreurs, échecs et souvent abandon.

Nous avons aussi pour certains constaté des difficultés à utiliser les structures du langage rencontré dans les textes. Difficultés de répétition de phrases, d'utilisation des temps et du vocabulaire.

> Exemple d'exercice proposé :
> *Répéter la phrase en changeant un élément ou deux : "il était une fois un petit garçon qui voulait manger du chocolat"*
> *(petite fille, une orange)*

Nous étions souvent amenés à partir du travail qui n'aurait dû être qu'une synthèse à refaire une méthode syllabique. La lecture devenait du déchiffrage avec tous ses inconvénients que nous avons analysés.

Le déchiffrage mobilise l'activité du lecteur sur les mots et empêche de saisir les structures de la phrase dans laquelle il est écrit. Au fur et à mesure que le lecteur débutant progresse dans le texte, il oublie les mots qu'il a déchiffrés et ne parvient plus à comprendre le sens de ce qu'il essaie de lire. Cette activité de déchiffrage mobilise toute son attention et ses efforts et ne lui permet pas de prendre le recul nécessaire à la compréhension de ce qu'il déchiffre.

Trop souvent, les enseignants ont fait croire, à tort, aux enfants que le déchiffrage était la clé de la lecture. De même qu'ils ont cru que l'apprentissage de la lecture passait forcément par l'oralisation (nous parlons d'oralisation même si le mot n'est pas prononcé à haute voix et qu'elle se fait à l'intérieur). L'oralisation ne permet pas de saisir aussi bien les structures de l'écrit que la lecture silencieuse car elle mobilise une part importante de l'activité du lecteur et son cheminement est plus lent. Le lecteur est moins disponible pour traiter les informations qu'il reçoit du message écrit.
Peu à peu nous avons compris que ce que nous pensions être une aide pour les enfants ne l'était pas, que le déchiffrage, loin d'être pour eux un soutien était source de difficultés supplémentaire.

Qu'est-ce donc que lire et quelle activité mettons-nous en oeuvre lorsque nous sommes lecteur ?

Lire, c'est avant tout une recherche d'informations que nous recevons par l'intermédiaire d'un code écrit, quelle que soit l'utilisation que nous voulons faire de cette information. Lire, ça peut être trouver son chemin, acheter un produit, s'informer, prendre du plaisir (poésie, roman...) la lecture est dans tous les cas communication. La compréhension se fait à l'aide de mots que nous identifions pour les regrouper en structures, puis en phrases. Il nous est nécessaire de connaître les structures de la langue que nous voulons lire afin de bien regrouper les mots et donner un sens au texte lu.
Ces structures nous les avons acquises par imprégnation et toutes ne le sont pas forcément pour les enfants de six ans, arrivant au C.P. ou chez les enfants de 10 à 13 ans en échec scolaire. Ces structures seront d'autant moins présentes que les enfants seront issus d'un milieu culturel où le bain de langage est différent de celui de l'école et, où la langue écrite est peu présente, voire absente. Pour ces enfants, apprendre à lire et écrire, revient à découvrir une langue étrangère. Nous pouvons imaginer leurs difficultés en pensant à celles que nous éprouvons au début de l'apprentissage d'une langue étrangère. Difficultés que nous rencontrons pour découper en phrases le flot des mots que nous lisons ou entendons puis regrouper les mots et leur donner un sens.

Peu à peu, nous nous imprégnons des structures, nous organisons le débit des mots, et nous le faisons d'autant mieux que nous sommes confrontés à une quantité importante de mots lus ou entendus. Nous pensons qu'il va de même pour l'enfant apprenti lecteur et qu'il faut le mettre en présence d'une quantité importante d'écrits pour que l'imprégnation soit la plus rapide et complète possible. Pourquoi ne ferions-nous pas confiance à ses possibilités de mémoriser, alors qu'il a bien su, jusqu'à 6 ans, apprendre et reconnaître à l'oreille plus de mille mots, qu'il sait organiser pour parler ; et alors qu'il a bien su repérer des structures de phrasesqu'il commence à utiliser ainsi que quelques conjugaisons ? Tout ceci s'est fait naturellement par imprégnation. Une imprégnation des structures de la langue écrite est aussi nécessaire. Si l'on veut que l'enfant reconnaisse les mots, les structures, il faut qu'il les rencontre très souvent d'où l'importante de la quantité d'écrits proposés.

L'activité de lecture, loin d'être passive, est très dynamique. En même temps que nous lisons notre activité de réflexion est sollicitée et nous sommes constamment portés en avant à la recherche du sens du méssage proposé. Cette lecture sera d'autant plus riche que nous pourrons prendre du recul par rapport au texte pour réfléchir et analyser le contenu.

Constamment, nous anticipons sur le sens de ce que nous lisons de même que nous anticipons au niveau de l'organisation des éléments des phrases. Une anticipation du sens naît que la suite confirme ou infirme. Le sens d'un mot inconnu peut souvent être trouvé grâce aux éléments de la phrase qui l'entourent. Que penser alors du déchiffrage qui bloque par sa lenteur cette marche, qui freine le lecteur. Le sens n'est pas la juxtaposition de l'identification de mots, mais naît de l'organisation de l'ensemble.

L'oralisation même intériorisée, ne conduit pas nécessairement au sens, c'est une activité à part. Nous connaissons tous des enfants capables de lire à haute voix sans comprendre ce qu'ils lisent. Nous connaissons aussi des enfants incapables d'oraliser mais répondant très bien aux contrôles de lecture silencieuse.

Au cours de notre réflexion nous avons toujours voulu lier l'écriture et la lecture comme étant les deux composantes du langage écrit, outil de communication.

Pour nous il est indispensable que l'apprentissage du langage écrit se fasse dans le cadre d'activités de communication vraies et non de situations artificielles. C'est pourquoi nous utilisons des outils de la pédagogie Freinet : correspondance scolaire, texte libre oral ou écrit, journaux scolaires, imprimerie...

Il nous semble aussi essentiel que les enfants découvrent le plaisir des mots et des livres. Nous essayons par l'apport de notre bibliothèque de contes lus aux enfants de créer l'envie de lire car il est vrai que même avec les meilleures intentions nous ne parviendrons pas à faire lire un enfant refusant toute démarche de lecture.

Nous avons apporté quelques réponses techniques aux problèmes que nous nous sommes posés. Particulièrement au niveau de l'imprégnation et de l'importante quantité d'écrits que nous voulons proposer aux enfants.

Nous avons utilisé des magnétophones à cassettes où nous avons enregistré à vitesse normale des histoires et des livres de notre bibliothèque. Nous proposons aux enfants de lire ces livres en écoutant les cassettes enregistrées. Nous avons remarqué que les enfants, dans cette écoute observation, se repéraient très vite dans les livres et parvenaient à suivre le texte à la même vitesse que la cassette.

Nous demandons aux enfants de ne pas suivre avec le doigt pour ne pas bloquer la marche de l'oeil qui doit parvenir à repérer des groupes de mots. Nous avons gradué les difficultés en enregistrant des livres plus ou moins faciles.

Exemple : niveau 1 : J Magazine
niveau 2 : Les belles histoires de Pomme d'Api
niveau 3 : B.T.J., J'aime lire
niveau 4 : B.T., articles de journaux

Avec le recul de plusieurs années, nous avons vu progresser des enfants régulièrement et arriver à la lecture courante. Les enfants ayant pris des habitudes de déchiffrage finissent par les perdre, il s'agit avec eux d'une véritable rééducation.

La cassette présente un attrait incontestable car elle met à la portée des enfants des livres qu'il leur était impossible d'aborder et elle leur permet d'accéder au plaisir de la lecture. La cassette permet à l'enfant d'évoluer à son rythme propre. Suite à l'utilisation des cassettes, nous proposons divers types d'exercices : repérer des mots entendus, retrouver des mots effacés, répondre à des questions sur le texte, remettre des phrases en ordre, lire à la même vitesse que la cassette. Par ailleurs, nous continuons les exercices collectifs de lecture à partir des textes des enfants, des journaux scolaires, des lettres des correspondants... Les exercices que nous proposons reprennent nos objectifs : reconnaissance des mots, anticipation du sens, utilisation des structures de la langue, vitesse de lecture.

J'espère que cette contribution à la réflexion sur la lecture nous apportera beaucoup de réactions et de questions de votre part.

Ce texte est le fruit d'un travail collectif même s'il a été rédigé par un membre du groupe.

Adressez vos critiques à : Joël BARAULT
La Sapinière de la Roche
CHALLES - 72250

ou à la Rédaction qui transmettra.

UNE ENQUETE DU COMMISSAIRE **tigret** ["MATCH 2" - CRF Le Brassel]

TAPORI

"... Un lien entre les gosses de tous les milieux autour des enfants les plus exclus..."
J-M. DEFREMONT

J-C. SAPORITO

Le mensuel pour enfants "TAPORI" est une initiative originale du Mouvement ATD-QUART MONDE. (I) J'ai demandé a ses rédacteurs de nous présenter la "dynamique" Tapori. Voici leur réponse :

"Tapori est né dans un mouvement de lutte pour les droits de l'Homme le plus exclu : ATD-QUART MONDE.
L'ATD (créée en 1957) dès le début comprenait des militants permanents vivant au milieu des lieux de misère dans plusieurs pays d'Europe et aux U.S.A., aux côtés des familles acculées à élever leurs enfants dans des bidonvilles et autres ghettos...

En 1967, (le 17 janvier exactement) une permanente du mouvement ATD est invitée à l'ORTF de l'époque pour parler au jeune public (un jeudi après-midi) de la vie des enfants des bidonvilles. Son témoignage a pour effet que plus de 1.000 enfants écrivent à l'émission en disant tous à peu près ceci : "Je veux être l'ami d'un enfant de bidonville". Cette réaction est suivie immédiatement de la création d'un Secrétariat au siège du mouvement ATD. Permettre à tous ces enfants de découvrir dans la dignité les aspirations de leurs "amis" les plus pauvres, accompagner leur prise de conscience. Tels étaient en gros les objectifs de ce Secrétariat.

En plus du courrier personnalisé, des lettres circulaires devinrent peu à peu un "journal sans nom". Un peu plus tard, un voyage en Inde, à Bombay exactement, fit découvrir des bandes d'enfants survivant du partage de leur mendicité et de leurs rapines un peu comme les "gamins de Bogota", les "parkings-boys" de Naïrobi... Ces "enfants-là" dans le dialecte de Bombay se dit : "Tapori".

Le "journal sans nom" est donc devenu TAPORI symbolisant ainsi référence aux enfants les plus pauvres du monde et à la solidarité qui leur permet de survivre. Tapori prenait peu à peu la forme d'un journal mais restait en fait plus une lettre que les enfants s'adressaient les uns aux autres par l'intermédiaire du Secrétariat.

Jusqu'en 1975, les enfants mobilisés étaient d'un peu tous les milieux, maix ceux des quartiers les plus pauvres n'y avaient pas la place qui leur revenait : la première. C'est cette prise de conscience que les animateurs du mouvement ont faite en même temps lors d'une session d'évaluation de l'action sur le terrain.

LES GOSSES LES PLUS PAUVRES ONT DROIT DE SE SENTIR D'UN MOUVEMENT QUI, A PARTIR DE LEUR VIE, REPREND, FAIT ECHO A LEURS ASPIRATIONS, ET SPECIALEMENT LEUR ASPIRATION AU SAVOIR ET A L'AMITIE.

Tapori est donc devenu un lien entre les gosses de tous les milieux autour des enfants les plus exclus : ceux qui n'avaient pas d'amis et ceux qui avaient le plus de mal à l'école.

- -

(I) ATD : 107, avenue du Général Lecrec 95480 PIERRELAYE
Abonnement à Tapori : Un an 30 francs.
(ATD a déjà été présenté dans Chantiers n°8 de mars 1980.)

Vous allez dire : "cela ne me renseigne pas sur la manière dont le journal est fait". Un exemple dans le courrier de ce matin, une fille de 12 ans écrit : "Je coudrais faire plus pour Tapori, mais quoi ?".
Nous allons reprendre cette phrase et laisser les enfants lui donner des idées.

Un autre exemple : un jour, nous recevons sur un papier qui avait dû être chiffoné et dans doute destiné à la poubelle l'histoire bizarre d'un chat, d'une bouteille et d'une souris allant au restaurant et n'ayant pas de quoi payer. Un ami dessinateur l'ayant dessiné, l'histoire devient feuilleton nourri, numéro après numéro par les enfants

Tout cela tient dans un shéma :

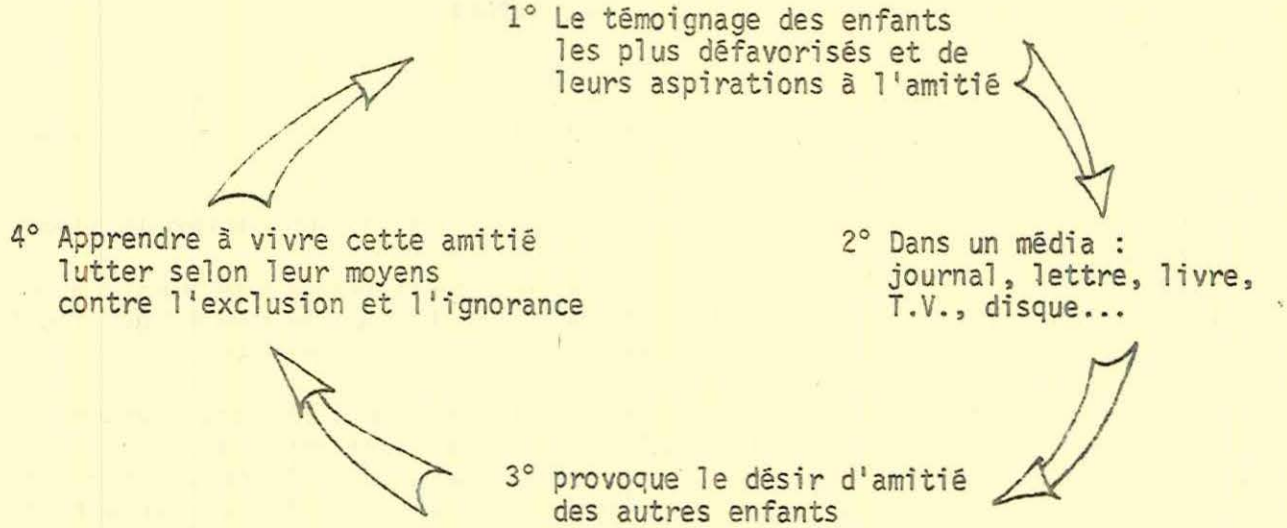

Et J-M. DEFROMONT terminait sa lettre par une invitation à échanger notre expérience et par les mots suivants : "C'est difficile à expliquer sans se voir. Tout cela n'est pas vraiment éducatif ou pédagogique. Nous ne sommes pas des enseignants, ni des éducateurs...".

C'est bien là notre seul désaccord.. car justement, cette dynamique qui part du vécu, qui en témoigne, qui amène des enfants à y réfléchir, à se sentir solidaires et à agir à leur niveau... ressemble drôlement à cette pédagogie populaire à laquelle nous-même travaillons !

J-C. SAPORITO
La Riola - Sclos de Contes
06390 - CONTES

Bibliographie :
1) Et surtout... qu'on dort pas à la rue ! des enfants d'une cité d'urgence s'expriment
2) La boîte magique : un roman écrit à partir des témoignages d'enfants du quart-monde. A lire... et à faire lire à nos collègues !
3) Les petits-gris : un album pour 7 ans... ces oiseaux que tous les autres méprisent ressemblent aux exclus.
4) Le Quart-Monde en France : B.T. N° 45.

Vous avez dit : «Texte libre !»

Article extrait du N° 20
d'Artisans pédagogiques

Renée BIDEAUX
Classe de perfectionnement

Je voudrais aujourd'hui proposer aux camarades que cela peut intéresser, un témoignage sur la manière dont j'ai été peu à peu amenée à travailler le "texte libre" avec certains (la plupart) de mes élèves.

Stéphan, âgé de dix ans, a fait, comme on dit, trois C.P. sans acquisition, avant d'entrer dans ma classe en septembre 1981. A la fin de l'année dernière, il lisait à peu près couramment, ayant réussi -non sans mal- à se débarrasser de l'idée qu'il "n'y arriverait jamais". Enfant nerveux et instable, Stéphan est aussi un petit garçon très joyeux et fort bavard, qui nous arrive chaque matin au "Quoi de neuf ?" débordant littéralement d'histoires à raconter.
Cependant, de textes libres : point ! J'ai donc pris l'habitude de lui suggérer d'écrire quelques-unes de ses histoires pour en faire profiter nos correspondants, pour alimenter notre journal, pour garnir le fichier de nos aventures... ce qu'il a pris, de son côté, l'habitude de faire de bon coeur !

Voici donc un texte de Stéphan, tel que je l'ai retrouvé, un matin, dans notre "boîte aux secrets", suivi d'une transcription, un peu abrégée mais fidèle, de la séance de travail qu'il a suscité.
J'appellerai cette première version du texte de Stéphan : le texte initial.

"Samdi aprè midis je suis allé à macabane can je voué monté à la brabre et je né pas vu la brabre et je me suis agratiné et j'ai pleré et je me suis fé sané et je suis allé joué avec mes coupines et je suis allé diné."

CORRECTION DU TEXTE INITIAL (extraits)

Cette séance de travail a lieu strictement entre Stéphan et moi, les autres élèves étant occupés à des travaux écrits individuels ou en petits groupes, à des "recherches" ("peaufinage" ou illustration d'un texte, étude d'un des journaux scolaires pour lequel nous voulons préparer une critique, lecture et choix de poésies, dessins libres pour les correspondants...).

- 1) Je lis et relis attentivement le texte de Stéphan pour m'assurer que je ne fais pas de contre-sens majeur dans ma compréhension.
- 2) Je lui demande de me relire son texte à haute voix, ce qu'il fait cependant avec quelques difficultés.
- 3) A mon tour, je lis le texte à haute voix et je souligne au passage les erreurs que je rencontre.
- 4) Nous passons alors à la correction proprement dite :

Renée : "Samedi après-midi", c'est le début d'une phrase, non ?
Stéphan : J'ai oublié la majuscule !
Renée : D'accord, mais tu crois que "samedi" ça s'écrit comme ça ?
Stéphan : ... coup d'oeil au calendrier et il se corrige (il recopiera au fur et à mesure au stylo vert entre les lignes du texte initial écrit au stylo noir).

Renée : Il y a une erreur à "après" et une autre à "midi". Tu peux te corriger tout seul ?
Stéphan :...(hésitations) Il n'y a pas de "se" à "midi" ?
Renée : Oui. Et pour "après" où peux-tu le trouver ?
Stéphan : .....
Renée : Il n'y a rien sur les murs pour t'aider ? Quelque chose qui est aussi dans ton classeur ?

S... : Les listes de mots ! Attends, hein, je reviens ! ... Faut un "se" à la fin et un petit trait après.
R... : Bon. Tu dis que tu es allé à ta cabane. "Ma cabane", ça fait un seul mot ?
S... : Ben non, deux : "ma" "cabane" (il accentue la coupure)
R... : Bien, alors écris-le comme il faut ; essaye d'abord sur ton bloc de brouillon.
S... : Il écrit, comme c'était prévisible, "ma gabane".

On observe alors les étiquettes affichées en permanence dans la classe et toute conçues de la même manière :

c	coeur	g	gant
q	coq	gu	guenon
k	kangourou	gu	guitare
gu	quatre		

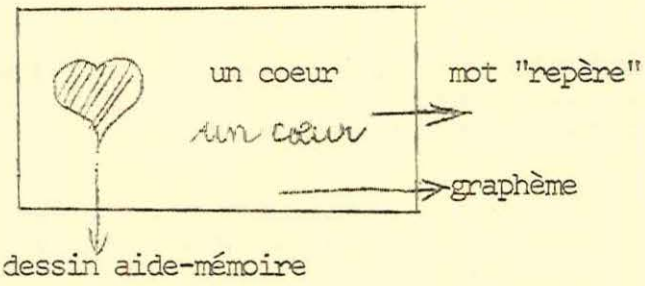

S... : Il les lit sans erreur. Je lui fais accentuer la syllabe contenant le phonème litigieux. Il lit correctement "ma cabane" que je lui ai écrit sur son brouillon.
R... : Maintenant, relis-moi ce que, toi, tu avais écrit.
S... : ... (hésitations)... "ma gabane".
R... : Alors ?
S... : Je mets un petit "c" au lieu d'un "g".

Je vous fais grâce du détail de la correction qui serait sans doute d'une lecture fastidieuse. Elle se déroulera toujours dans ce sens, jusqu'à ce que nous obtenions ce que j'appellerai le texte intermédiaire numéro 1 de Stéphan, texte dont voici une copie:

"Samedi après-midi je sui allé à ma cabane quand je voulais monter à l'arbre et je n'ai pas vu l'arbre et je me suis égratigné et j'ai pleuré et je me suis fais soigner et je suis allé jouer avec mes copains et je suis allé dîner."

CORRECTION DU TEXTE INTERMEDIAIRE NUMERO 1 (extraits)

Je commence par faire relire son texte à Stéphan et, en lui montrant textes imprimés ou correctement recopiés, je lui demande si son texte n'a pas quelque chose de bizarre par rapport à d'autres. Ca ne lui semble pas être une évidence ! Je lui relis donc son texte en marquant des arrêts assez nets à ce qui me semble pouvoir être provisoirement considéré comme la fin d'une phrase. Après des hésitations, Stéphan comprend où je veux en venir et nous allons passer au découpage de son texte en articulations logiques.

La première phrase se met en place d'elle-même. Par contre, s'il paraît à peu près acquis que la deuxième phrase commencera à "Quand", on peut se demander avec une certaine perplexité où elle s'arrêtera.
En relisant la suite du texte à Stéphan, je lui demande pourquoi il a mis un "et" entre "quand je voulais monter à l'arbre" et "je n'ai pas vu l'arbre". Il ne sait pas, mais il se rend compte que ça ne va pas. On supprime le "et" pour voir et on obtient une phrase dont la longueur et la ponctuation s'imposent à peu près immédiatement d'elles-mêmes. On relit -encore !- le texte et cette fois, parce que nous faisons souvent des exercices d'entrainement sur des suites chronologiquement ordonnées, je demande à mon écrivain en herbe s'il ne peut pas remplacer tous les "et" de son texte par d'autres mots qui "disent la même chose". Après quelques tâtonnements, on obtient un texte nettement plus lisible que j'appellerai le texte intermédiaire numéro 2 de Stéphan.
En voici la copie :

"Samedi après-midi, je suis allé à ma cabane. Quand je voulais monter à l'arbre, je n'ai pas vu l'arbre et je me suis égratigné. Alors, j'ai pleuré et je me suis fais soigner. Après, je suis allé jouer avec mes copains, puis je suis allé diner."

MISE AU POINT DU TEXTE INTERMEDIAIRE NUMERO 2 (extraits)

Nous relisons le texte et j'explique à Stephan que d'après ce qu'il a écrit, il me semble très difficile de comprendre ce qui lui est arrivé : "Tu voulais monter à l'arbre et tu n'as pas vu l'arbre ?"
Stéphan me dit alors qu'il était en train de grimper à l'arbre, mais qu'il y avait une petite branche qu'il n'avait pas vue, qu'il s'est accroché dedans et qu'il s'est cogné le nez contre l'arbre (je résume pour vous des explications confuses et assez longues à débrouiller). Il ne reste plus qu'à transformer tout cela en une phrase et à l'insérer dans le texte, ce qu'il fait aussitôt, avec mon aide pour la graphie de "branche" et de "tranc".
Lui lisant ensuite sa phrase : "Quand je voulais monter à l'arbre...", et celle-ci : "Quand j'ai voulu monter à l'arbre...", je parviens, du moins j'en ai l'impression, à lui faire "sentir" que la seconde "va mieux" avec l'ensemble de son texte.
Enfin, après lui avoir fait remarquer qu'il répétait trois fois "je suis allé", je lui demande si on ne pourrait pas arranger un peu ça. Nous travaillons alors sur le dernier segment de son texte et il finit par me dire : "Je suis rentré dîner". Ceci nous conduit au texte final de Stéphan, ainsi rédigé :

"Samedi après-midi, je suis allé à ma cabane. Quand j'ai voulu monter à l'arbre, je n'ai pas vu une petite branche et je me suis égratigné le nez sur le tronc. Alors, j'ai pleuré et je me suis fait soigner. Après, je suis allé jouer avec mes copains, puis je suis rentré dîner."

MAIS IL NOUS MANQUE UN TITRE !

Comme cela se produit souvent dans ma classe, l'auteur n'a guère d'idées à ce sujet... peut-être parce que cela représente un effort de synthèse, une vision globale du texte qui dépassent ses moyens. C'est à ce moment que je demande à Stéphan s'il veut lire son texte aux autres élèves et s'il désire que le groupe l'aide à trouver un titre. Il est d'accord et la lecture s'ensuit.
Parmi quelques propositions, on retiendra finalement : "L'arbre qui fait un malheur", le terme "malheur" ne semblant nullement exagéré à Stéphan pour évoquer l'état de son nez ! Il ne reste plus à Stéphan qu'à recopier son texte dans son classeur et à l'illustrer s'il le souhaite. Il en redonnera peut-être lecture à la classe dans quelques temps, lors d'une séance de "choix de textes" s'il désire le voir imprimé pour le journal. Quant à moi, je le recopie soigneusement dans le "Livre de nos textes" où, mis en page, décoré et surtout parfaitement lisible, il pourra être utilisé à tout moment (1).

MAIS JE N'AI PAS TOUJOURS AGI AINSI

1 - Quelques expériences de corrections collectives m'ont fait prendre conscience des trop nombreux inconvénients que présentait cette méthode dans une classe telle que la mienne :

- la correction était très longue : ou bien j'attendait patiemment de la part des enfants des suggestions qu'ils ne faisaient pas ou bien cela fusait de toute part et nous perdions beaucoup de temps à examiner toutes les propositions pour être obligés parfois de toutes les éliminer... et de recommencer. Cela déclenchait par ailleurs des réactions de démobilisation chez certains enfants ou d'agressivité chez d'autres. Nous étions loin du but recherché !
- je ne pouvais, avec un groupe, faire procéder aisément des recherches telles que celles que j'ai indiquées ici : aller consulter les affiches murales, chercher les listes de mots dans les classeurs, etc... Cela créait des mouvements de flux et de reflux bien plus propices à la naissance d'un solide chahut qu'à l'amélioration d'un texte !
- la disparité d'âges et de niveaux créait des situations saugrenues ou dangereuses : à un texte déjà assez élaboré, on proposait des améliorations nettement régressives ou, au contraire, à un texte de débutant, des enfant plus

avancés dans l'art d'écrire apportaient des corrections très convaincantes mais dont l'ampleur et le niveau allaient jusqu'à déformer totalement le vouloir dire initial de l'auteur. Là encore, nous passions beaucoup de temps en des recherches qui n'aboutissaient à rien, qui créaient souvent des tensions bien superflues entre les enfants et qui me contraignaient finalement dans bien des cas à proposer, c'est-à-dire faire adopter, ma solution... comme un moindre mal !

J'ai donc à peu près totalement éliminé cette forme de travail collectif, ne la conservant que dans des conditions très précises. Lorsque deux ou trois enfants ont rédigé en commun un texte relatif à la vie de la classe et que, les erreurs d'orthographe les plus grossières étant éliminées, il reste à mettre leur texte au point, je leur suggère d'essayer de le faire ensemble. Ils se livrent alors à ce travail sans moi, à partir des indications que j'ai pu leur donner, et ne me le soumettent que quand ils ont fini. Il s'agit d'un groupe à peu près homogène et d'un texte auquel ils ont collaboré : en général, ce type de correction en commun est assez fructueux et me semble (mais ce n'est peut-être pas votre avis ?) plutôt valorisant pour les enfants.

2 - L'auto-correction me paraît quelques fois possible. Mais il faut que l'enfant possède déjà un bon niveau de langue et surtout qu'il ait acquis une grande autonomie personnelle pour savoir quoi chercher dans les documents, à travers les références de la classe. Il faut aussi qu'il soit en mesure de bien comprendre le sens des indications de corrections notées par moi sur son texte, afin de ne pas, croyant corriger une erreur, lui en substituer une ou plusieurs autres. Enfin, il faut qu'il saisisse bien le sens de mes "interventions" sur son texte. J'ai vu un de mes élèves à qui j'avais souhaité faire "développer" son texte très sec, me rendre son "histoire" ainsi améliorée :

"Un jour un monstre m'a pris dis où cela se passait et il m'a porté à sa maison explique comment il a fait pour t'emporter et il voulait me manger... etc..."

Je n'invente rien, mais ne riez pas, je faisais triste figure !

3 - La correction magistrale est une solution pratique et rapide lorsqu'il n'y a presque rien à corriger : il ne reste plus alors à l'enfant qu'à recopier un texte à peu près inchangé. Mais, dans ma classe, c'est un phénomène assez rare.

POUR EN REVENIR AU TEXTE DE STŒPHAN ...

On parle volontiers du texte libre en général. J'ai tenté de le situer ici sur un plan particulier (les "ingérences" de l'adulte censeur dans la libre expression de l'enfant), dans un cas spécifique (une classe de perfectionnement où les pages blanches donnent le vertige aux enfants et les pages noircies... à la maîtresse !); à partir d'un exemple concret (un "vrai" texte d'enfant et une description aussi fidèle que possible du cheminement par lequel l'adulte et l'enfant sont parvenus, dans un effort commun, à une production jugée satisfaisante).

ET COMPTE-TENU DES FAITS SUIVANTS

- J'exclus d'emblée le recours à une correction collective.
- Stphan ne dispose certainement pas d'une autonomie personnelle suffisante pour être capable de "s'auto-corriger" à partir de simples repères et, d'ailleurs, face à son texte initial, j'entrevois assez mal comment quoi que ce soit pourrait être assez simple !
- Le texte initial me semble impubliable tel quel et ne pas le publier ou ne pas le rendre susceptible de l'être revient à en supprimer la finalité, étant donné les conditions dans lesquelles la rédaction de ce texte a été motivée.

COMMENT CONCLURE ?

Sinon dans une remise en cause de la méthode de travail que j'ai adoptée par rapport à la "théorie" du texte libre en général et aux positions de principe sur lesquelles peuvent camper certains camarades (ce que je ne me permettrai pas de leur reprocher) ?

L'inconvénient majeur d'une telle correction est le temps qu'il faut lui consacrer : inutile de dire qu'on ne parvient pas du texte initial au texte final en quelques minutes. De plus, si l'on veut laisser à l'enfant la liberté de tâtonner, et non lui imposer d'emblée ce que l'on voudrait lui voir trouver, la durée du travail est à peu près imprévisible. Cela implique des entorses à l'emploi du temps et des plans de travail bien conçus pour les autres enfants qui devront,face à une maîtresse résolument indisponible, savoir comment occuper leur propre temps sans ennui, sans fatigue, intelligemment. Dois-je le préciser ? ce n'est pas aussi simple à réaliser qu'à imaginer !

Que faire ? Supprimer la correction du texte initial en rédigeant moi-même les textes intermédiaires et en ne faisant intervenir Stéphan que dans la mise au point finale ? Cela présenterait l'avantage de réduire le temps de travail et de supprimer l'aspect "scolastique" (2) d'une correction minutieuse. Mais Stéphan écrit peu et si je n'utilise pas ses rares productions personnelles pour essayer de le conduire peu à peu vers une prise de conscience de la fonction de communication du langage et donc de la nécessité du respect d'un code commun à tous, quand le ferai-je ?

Enfin, et surtout, d'aucuns m'objecteront certainement qu'en procédant, telle que je l'ai décrite, à la correction du texte de Stéphan, mon intervention personnelle est trop importante. En effet, mon propre code linguistique, ma perception adulte des niveaux de langage, mon besoin de clarté et d'ordre (et sans doute mon inconscient et certainement mon subconscient...) n'écrasent-ils pas avec trop d'autorité la "spontanéité" de l'expression libre ? Peut-être...

Cependant, dans le contexte d'une classe comme la mienne, que reste-t-il de l'expression si elle ne permet pas la communication et d'abord la compréhension par autrui de ce que l'on donne à lire ou à entendre ?
D'autre part, n'est-t-il pas utile, et tout simplement honnête étant donné la fonction que j'ai choisi d'assumer auprès des enfants en difficulté, de "forcer" un peu l'enfant à améliorer l'expression brouillonne d'un "premier jet" et de l'aider ainsi à mieux cerner lui-même ce qu'il avait "réellement" l'intention de dire et qu'en fait il n'avait pas réussi à formuler ?

Et si le texte final nous satisfait d'abord, Stéphan et moi, puis intéresse assez les autres enfants pour qu'ils acceptent de collaborer à sa finition, n'avons-nous pas procédé , en tout état de cause, à un travail efficace ?

De ce travail, Stéphan (d'un naturel volontiers "bienveillant" vis-à-vis de ses productions en général !) ne sort-il pas grandi grâce aux efforts importants qu'il lui a coûtés ? N'en sort-il pas valorisé grâce à la "reconnaissance" de son texte par l'ensemble du groupe ? Et cette reconnaissance aurait-elle pu se produire face à son texte initial ou aux textes intermédiaires ? Peut-être, peut-être pas, peut-être pas de la même manière ... qui sait ?

Personnellement, j'ai beaucoup plus de questions à poser que de réponses à fournir ... et je trouve à la longue assez angoissant de travailler en solitaire et sans filet !

Alors, si vous avez des remarques, des critiques, des suggestions, des témoignages à apporter, faites-le sans tarder. J'assurerai très volontiers une synthèse de vos envois. Cela pourrait être le point de départ d'un vrai travail coopératif sur un sujet qui, j'en suis sûre, ne préoccupe pas que moi.
En bref, j'aimerais bien m'interrompre ici, en vous disant simplement :

A VOUS LIRE !

Prière d'envoyer vos contributions à Renée BIDEAUX : 6 rue de Laval
34230 - VENDEMIAN

ou : Ecole Mixte 2 (Classe de Perfectionnement)
34150 - GIGNAC

1/ Un enfant a toujours le droit de refuser que son texte paraisse dans le classeur collectif. Il n'est jamais contraint à une lecture publique.

2/ Je n'étends jamais la correction à des exercices qui la transformeraient en une leçon de grammaire.

3/ L'occasion m'en est cependant donnée au moment de la rédaction des lettres individuelles de l'enfant, mais une analyse méthodique des lettres montrerait sans doute qu'elles recourent souvent à des stéréotypes, des auromatismes du langage et que l'expression y est finalement plus conditionnée que spontanée...

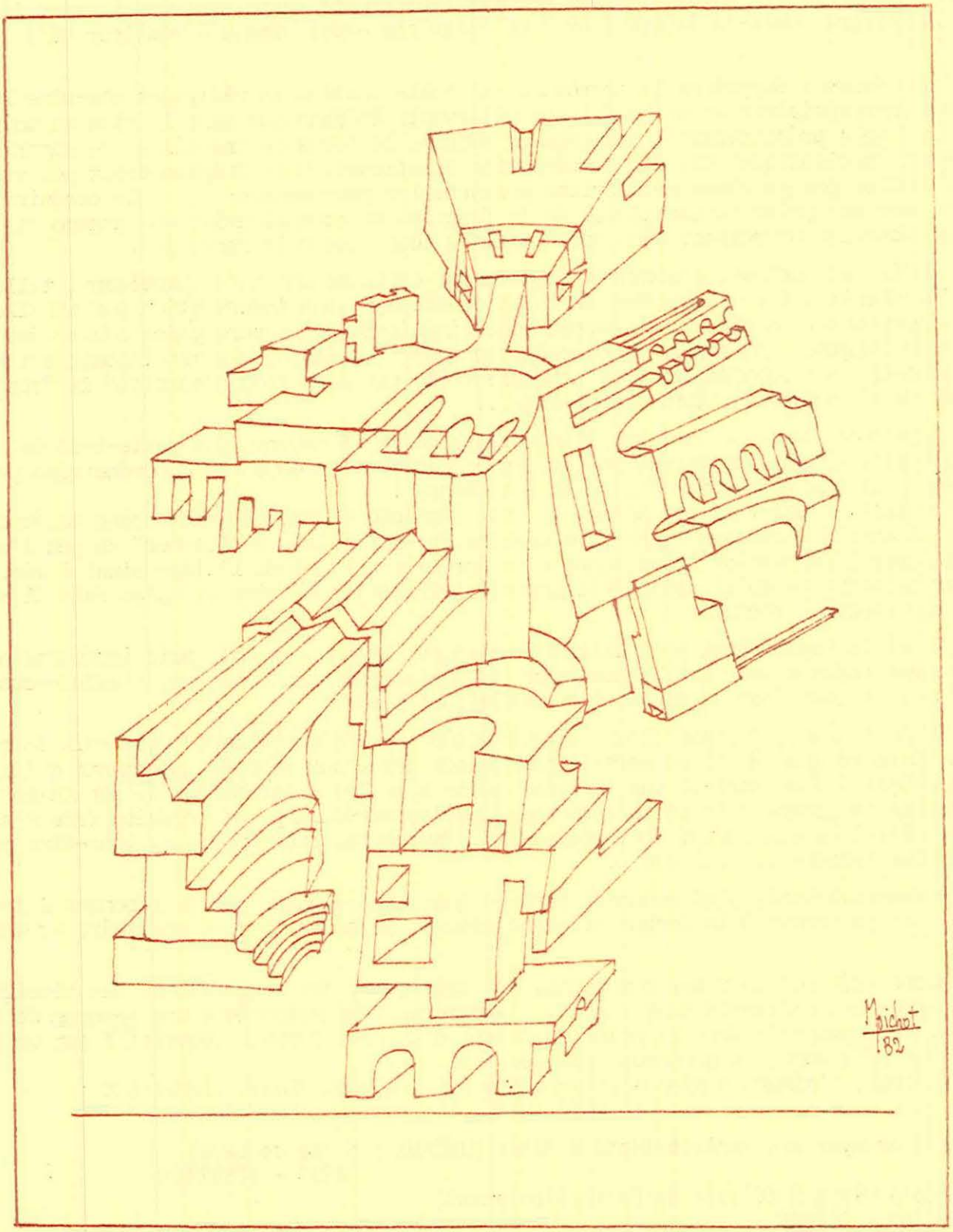
Michot
'82

Bilan scolaire du petit F . . .

Suzanne ROPPERT

Nous publions ci-dessous une contribution originale dans Chantiers : une mini-monographie d'enfant. Suzanne ROPPERT nous a fait parvenir ce texte en se demandant si cela pouvait faire un article pour Chantiers.

Alors nous en profitons pour dire à tous ceux qui se posent peut-être cette question : Chantiers n'est pas que ce que vous en lisez ! Il peut être différent, plus varié et donc n'hésitez pas à envoyer vos contributions.

Au delà de la mini-monographie et des explications fournies par la lettre de Suzanne (extraits), le moyen utilisé pour présenter un enfant en C.C.P.E. nous semble bien plus authentique et efficace que les formulaires habituels fournis aux instituteurs (feuille jaune de renseignements scolaires....)

Nous sommes persuadés, comme Suzanne, que le problème évoqué ici, est une question aussi essentielle que l'organisation coopérative de la classe. Souhaitons que sa publication puisse ouvrir un débat souvent occulté pour de multiples raisons...

L'équipe de Rédaction

I - LETTRE DE SUZANNE ROPPERT A M. FEVRE

Je ne sais pas si ça peut faire un article pour CHANTIERS, je me dis que oui. C'est un mode d'intervention qui n'est jamais pratiqué que cette présentation d'un cas ; on présente sa classe, oui (comment j'ai démarré, mon emploi du temps, mes apprentissages forcés en douceur, etc...) et derrière ces présentations que personnellement j'apprécie, il y a les enfants auxquels tout cela est offert. Dans l'ensemble, ces expériences sont positives, c'est donc qu'elles correspondent aux désirs des enfants qui, du coup, sont définis comme des sujets demandeurs, "désirants" effectivement, et prêts à s'engager dans les apprentissages, engagés dedans.

Ce qui est dit, d'une façon générale dans CHANTIERS, est dit de façon globale : c'est de Pédagogie en général qu'on parle, de la classe en tant que groupe... si tu vois ce que je veux dire et que je n'arrive pas vraiment à définir. Ce n'est pas un reproche c'est une façon de faire, et elle se défend, elle est valable et je l'apprécie, même si je lui trouve des défauts, en particulier celui d'éviter des questions essentielles concernant les cas lourds dont F... me semble un exemple typique.

J'ai six gros cas comme F..., je veux dire par là que je ne suis pas du tout certaine qu'ils entreront un jour dans la symbolique de l'école dont la lecture constitue le critère de choix. Ca m'angoisse, ça me noue l'estomac. C'est un échec répétitif qu'il me faut affronter pratiquement seule.

L'instituteur, lui, n'a rien à dire : son boulot c'est d'être là avec ces gosses qui ne veulent rien, ou ne peuvent rien (car je montre bien que F... "voulait") et vivre 6 heures par jour avec eux, c'est dur, déprimant, morcelant.

La question de ces élèves est rarement posée. Ils sont dérangeants en effet : tu ponds une belle théorie, qui a fait ses preuves d'ailleurs, mais elle ne prend pas sur eux, ils restent en marge, comme vides, absents. Et toi, tu paniques, tu lis ta condamnation dans leur regard, tu vis ton échec dans leur silence. N'empêche qu'il faut les

occuper, et avec quoi, qui te permettra d'éviter la ritualisation quasi-psychotique que prend ta classe pour eux (Nous voilà arrivés au problème des outils pour enfants non-lecteurs qu'on n'arrive pas à mettre en place, à ce que je crois. Personnellement, je suis démunie, je le confesse !). Donc, puisqu'ils dérangent, on les dissimule. Avoue que c'est un peu vrai, non ?

Ils "démolissent" tes plus belles institutions, tes plus belles certitudes, sans bruit, tranquillement. Car, c'est vrai, ils ne donnent pas de coups de pied, ne font pas de crise, ils ne font.... rien !

Mais ils nous renvoient aux questions essentielles : la définition exacte de la classe de Perf. et notre rôle (je me répète, c'est une clientèle comme celle là qui nous attend) - les problèmes d'équipes thérapeutiques - les outils de travail et la manière - la confrontation de l'instituteur spécialisé à l'échec de l'autre - les rapports avec les parents ... et j'en passe.

Dans le cas précis de F..., je ne pense pas avoir été inutile puisque son séjour chez moi a mis en évidence une problématique assez claire que nul psychologue patenté n'a eu besoin d'élucider pour moi. Parce que je connais bien les milieux "médicaux" (1) je n'hésite pas à leur faire appel, à les relancer : mon bilan, c'est cela.

Ai-je raison ? Parfois je me dis : laisse courir, le gosse n'est pas débile, il est loin d'être con, il va compenser ; il sera illétré il parlera toujours par onomatopées mais, Bof !, il pourra vivre heureux quand même... Et puis, F... déprime, souffre, je le vois. Alors, va savoir !...

II - PETITE MONOGRAPHIE D'UN ENFANT DE LA CLASSE DE PERFECTIONNEMENT

F... (9 ans en Juin) termine sa 3ème année dans cette classe de perfectionnement. Je l'ai en responsabilité depuis deux ans. Son frère a quitté cette classe pour J... en septembre 1981 et ce départ a été bénéfique à F... qui avait pris l'habitude de s'en remettre à son frère pour tout, se réfugiant entre autre dans le mutisme le plus total, se conduisant avec lui comme avec sa mère, en bébé.

Il y a donc eu une nette évolution tout au cours de cette année qui s'échève et à tous les niveaux, elle s'est mise en place dès la reprise de la classe comme si d'un seul coup, l'enfant livrait enfin ce qu'il portait en lui et ne montrait point : on n'a pas vu de progrès, on a assisté à une modification brutale du comportement habituel. On peut noter en gros :

- une grande aisance corporelle autorisant le jeu théatral libre et créatif, la danse très rythmée sur des registres variés et opposés, l'enfant échappant enfin aux clichés "gestuels" dans lesquels il s'était enfermé l'année précédente, la possibilité de mimer, d'inventer...
- une participation active à la classe, la prise en charge spontanée de responsabilités au niveau d'équipes supposant des échanges verbaux, donc un désir de parole : l'enfant sortait enfin de son mutisme habituel pour se raconter et discuter, cherchant par là à s'intégrer à la communauté scolaire. Il affirmait sa présence alors qu'il s'était toujours situé sur le mode de l'absence précédemment.
- et surtout, on a vu se manifester un désir d'apprendre, des tentatives évidentes de s'approprier le signe écrit, pour essayer de lire. Tentatives assez désespérées car il est certain que F... pouvait mesurer son énorme retard par rapport aux 5 élèves, copains de route depuis 3 ans, il pouvait aussi mesurer l'obstacle quasi-insurmontable qui lui est propre : son niveau de langage. Il a vécu un échec constant et la situation avait quelque chose d'assez pitoyable, sinon douloureux. C'est tel qu'il

---

(1) : Suzanne ROPPERT a publié chez STOCK un livre à propos d'enfants en Hôpital Psychiatrique :
"Ecoute, Maîtresse"

me semble aujourd'hui impossible d'exiger de F... ce type d'apprentissage, mais du même coup, on le place en situation d'exception, on en fait un "handicapé" d'un type particulier : il aurait les possibilités intellectuelles des autres, des désirs certains, mais aussi des impossibilités particulières qui ne sont plus du ressort d'une classe de perfectionnement et dont la plus évidente est bien sûr son niveau de langage.

Si tout ce qui précède peut sembler positif, il faut bien admettre pourtant que son séjour en classe de perfectionnement ne peut être défini que comme un échec. En effet, cet enfant qui ne peut pas être posé comme "débile", révèle constamment des possibilités personnelles qui l'autorisent à compenser son infirmité verbale. Il développe une grande intelligence pratique qui lui donne assez bien la maîtrise de son environnement extérieur : s'il ne peut pas lire, il sait, mieux que tout le monde, préparer la pâte à tarte, tourner et faire sauter les crêpes, prendre en charge seul la cuisson des gaufres, laver la vaisselle, régler les problèmes matériels qui se posent, etc...

Il développe encore de l'astuce, de l'humour. C'est un esprit coquin, qui a le sens du jeu, de la farce (il communiquerait par ce biais). On le définirait comme un enfant enjoué, vif, actif. C'est un profil en contradiction profonde avec le tableau de l'enfant inhibé qui est aussi le sien, qu'il m'est donné quotidiennement de constater au fil de la classe et que son échec scolaire met bien au grand jour. Cette contradiction a frappé la maîtresse maternelle il y a trois ans puisque sur son dossier il est présenté à la fois comme amorphe et actif.

Il y a donc une "image" positive de F..., elle occulterait l'image "négative", la seule susceptible d'expliquer l'échec scolaire, et qui a le bon goût de bien vouloir apparaître au grand jour, heureusement ! (autrement, il me faudrait prendre à mon seul compte l'échec de l'enfant !).

Car F... peut être aussi dépressif qu'il semble joyeux : il était heureux et manifestement sans problème la semaine dernière, le voici ce matin silencieux, triste et sans ressort. Il se tient à l'écart, refuse de jouer, il pleure même. Replis innatendus, inexpliqués et qui ne durent en général pas. L'enfant est alors insaisissable, fermé à tout questionnement extérieur. Il ne manifeste plus la moindre énergie, comme s'il était épuisé : et il est fatigué puisque dans de tels moments, il se met en repos, immobile, il peut même dormir.
Le second trimestre est régulièrement marqué par une très longue absence qui inclut les congés de février : bronchite et asthme (dont F... présente les symptômes en quasi permanence avec plus ou moins de force). Cette absence se situe dans une période dépressive, de repli durable cette fois. Elle passerait inaperçue parce qu'elle se situe en hiver, la maladie reconnue officiellement venant masquer sinon justifier la dépression. Mais les mois de mai-juin 1981 se sont joués sur le même mode, la température n'était sans doute pas assez basse pour que F... tombe effectivement malade !

Si on souhaite établir un bilan des connaissances scolaires, ainsi que le souhaite la C.C.P.E. (voir formulaire jaune) on mettra en évidence un niveau quasi nul, une courbe d'évolution plate :

<u>lecture</u> :
aucune acquisition tant sur le mode global qu'analytique. Les mots les plus courants qui auraient pu être repérés au travers des textes d'enfants quotidiennement écrits ne le sont pas (et - dans - les - un - une ... etc...). Les lettres ne sont pas toutes acquises (g - j - m - n...) et ce n'est pas à mettre sur le compte du défaut de langage. Quand les lettres sont reconnues, l'enfant ne parvient pas vraiment à syllaber.

<u>Ecriture</u> :
il peut bien sûr écrire en copiant. En ce sens, il parvient à avoir un "beau" cahier qui n'a pas grand sens puisque F... est incapable d'identifier un texte écrit 15 ou 10 jours auparavant. (Il n'a mémorisé que les jours de la semaine, jours d'école, et les noms de ses camarades).

<u>Calcul</u> :
les nombres sont connus jusqu'à neuf. Il ne peut que dénombrer, aucune opérations n'est possible et si 8 peut être reconnu comme plus grand que 6 par association d'éléments sur le papier, cela n'est plus possible au niveau abstrait. Au niveau calcul d'ailleurs,

F... n'a montré aucun désir d'apprendre ; il est étranger aux nombres.

Le problème essentiel me semble bien celui du langage, blocage réel ou symptôme, cela reste à déterminer. Là encore, il y a eu très peu de progrès : si la structure générale de la phrase est pauvre, elle est néanmoins correcte. Pareillement, bien qu'il s'y mêle beaucoup de tournures locales, de mots "patois", le vocabulaire est acceptable Le rythme comme le nombre des syllabes est maintenant respecté : on ne comprendra pas les mots d'une comptine, mais on la reconnaîtra car tout y est. C'est au niveau de la restitution sonore, de la prononciation même qu'il y a carence : si bien que la parole devient une suite d'onomatopées incompréhensibles, nous sommes, les autres enfants et moi-même nos interprètes mutuels face à ce qui constitue chaque fois une redoutable devinette. La traduction est parfois impossible et la communication en échec.
Ce problème de langage a donc un aspect "mécanique". Reste à savoir si c'est exactement cela et si une prise en charge spécifiquement orthophonique permettrait une évolution. Je suis tentée parfois de le croire, surtout cette année où F... a voulu parler (du moins en donnait-il l'impression). Il peut d'ailleurs faire effort, il essaie de restituer les sons au mieux. Mais un tel travail ne peut être qu'occasionnel en classe de Perfectionnement. A ce degré, il relève d'un spécialiste.

Un travail d'ordre thérapeutique a été entrepris au dispensaire d'Hygiène Mentale à O..., par Mr. L..., psychothérapeute. Il s'est soldé par un échec et n'a pu être reconduit cette année. Curieusement d'ailleurs, Madame D..., toujours présente l'année passée, a totalement disparu depuis la rentrée de septembre de l'horizon de l'école : il n'y a aucun échange possible et c'est tel que j'ai le sentiment d'un réel abandon de l'enfant, il serait déposé à O... les lundis et jeudis matin et le rideau tomberait sur le F...-écolier, poseur de questions dérangeantes. Madame D... me l'a assez dit : "Chez eux, à la ferme, il fait tout, malin comme un singe, il cause sans arrêt,etc..." S'il y a problème, c'est bien en classe. Mieux vaut ne pas le savoir.

Les choses peuvent continuer ainsi longtemps : Madame D... sera sans doute la seule à y trouver son compte. Pour F..;, cette situation constitue une sorte d'enfermement stérile d'un type particulier qui lui serait imposé. Etouffé l'an passé par la présence de son frère, il a révélé cette année qu'il souhaitait en sortir ; ce que propose l'école ne suffit pas. Elle aboutit aujourd'hui à une véritable impasse. Si F... y demeure, il ne peut qu'y revivre constamment cette problématique et notre échec mutuel, le sien et le mien . Il va continuer à s'y livrer à des activités dénuées de toute signification puisqu'il ne peut rien s'approprier, les apparences seront sauves, certes, mais il est trop malin pour en être dupe. Il n'y a aucune raison pour que les choses évoluent positivement, au contraire, et j'imagine facilement que F..., en dépit de ses aptitudes, puisse devenir le débile qu'il n'est pas.

Personnellement, je supporte depuis deux ans cette situation. J'ai tenté dans les limites de mes possibilités d'y apporter une solution. Celle-ci me paraît de moins en moins relever d'une classe de perfectionnement. J'ai le sentiment d'avoir épuisé le registre de mes interventions et je me résouds mal à recommencer une troisième année avec F... : pour lui, parce que cela ne lui apportera guère plus que ce qui est, pour moi parceque j'aurai le sentiment de participer systématiquement, même si c'est malgrè moi, à une sorte de supercherie qui ne peut sauver que les apparences.

Je pense sincèrement qu'il est indispensable de prévoir pour ce cas un mode d'intervention différent de celui qui est en cours. IL reste à déterminer et à proposer. S'il apparaît que F... ne peut être effectivement placé que dans une classe de perfectionnement, je crois qu'il serait souhaitable de procéder à un changement de classe, en dépit de son niveau. S'il ne trouve pas dans une autre classe de perfectionnement la totalité de ce qui lui est nécessaire, il aura au moins à s'y adapter, il y affrontera une réalité scolaire différente de celle qui est la sienne pour l'instant. Pour limité que soit ce changement, il ne pourra que lui être bénéfique en évitant l'enfermement auquel je faisais allusion plus haut, ce côté obsessionnel, répétitif, qu'a pris l'école chez moi.

Je signale encore que F... habite S... et que sa mère le dépose en nourrice les lundis et jeudis matin, mais son périmètre scolaire normal est celui des P....
J'ai écrit à Mr. et Mme D... en avril dernier pour leur faire part des préoccupations

concernant leur fils, je les ai prévenus que je reposais son cas auprès de la C.C.P.E. afin qu'une solution autre que la classe de perfectionnement lui soit trouvée.

A O..., le 14 Mai 1982
L'institutrice,

Pour la petite histoire, la suite (mai 1983) :

F... est resté en perfectionnement (on voulait une hospitalisation temporaire à mi-temps, en hôpital psychiatrique pour mettre ne place un travail avec les parents). On l'a laissé sur O... en espérant que la mère accepterait de reprendre des séances avec lui au dispensaire. Elle n'en n'a rien fait. Chez la collègue, on fait la méthode Jannot. Il paraît que doucement, doucement, il se met à syllaber. Comme quoi, il ne faut jamais désespérer.

Si ce texte suscite des réactions, faites en part à l'équipe de rédaction :
Michel LOICHOT
12 rue Louis Blériot, n° 3
77100 - MEAUX

Comment on apprend aux chiens à aller aux hérissons

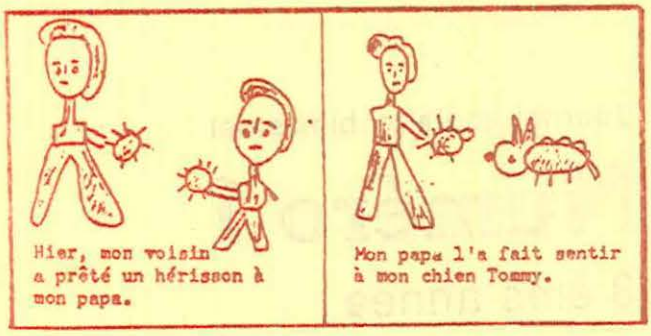

Classe de perfectionnement de REZE (Loire Atlantique) Voir aussi Chantiers N° 5-6 de 82-83 pages 67, 68

LES ÉLÈVES DE LA CLASSE

Valérie G. Eric

Patricia Murielle René Valérie

Stéphane Rachel

Karine Christophe

Jamel Fabienne

Catherine

LA TETE DE SAINT ROCH
Ecole Mixte Saint Roch
88100 Saint Dié

*

C'est une petite fille qui se promène dans le bois. Elle voit des serpents.

Elle va le dire à sa maman.

- Ne va pas plus loin !

- POURQUOI ?

- parce qu'il y a un serpent

il faut retourner à la maison.

Valérie G. 21 9 82

Journal scolaire bimestriel

Numéro 1

8 ème année

Année scolaire 1982—1983

Gérante : Mme FERRETTI

Lois Transgression Sanction Pouvoirs

Patrick ROBO

Les Lois dans la classe coopérative, leur mise en place, leur validité, leur application, leur efficacité pédagogique et éducative... les transgressions de ces Lois, transgressions volontaires et involontaires, les "hors la Loi" de la classe coopérative... les sanctions mises en place...

Tout ceci n'est-il pas lié à la notion de Pouvoir ? ... Mais, y-a-t'il un Pouvoir (des Pouvoirs) dans la classe ? Qui le (les) détient ? Qui est chargé de son (leur) exercice ? où et quand ? Comment ? ...

Dès que l'on commence à se pencher sur ces questions, que l'on cherche à y répondre, très vite apparaît un système de valeurs fondamentales et d'interférences que l'on ne peut laisser au second plan ... de l'organisation de la classe...

"Vaste programme" de réflexion, tourbillon d'hypothèses, de contradictions, d'affirmations, de rejets... Bon nombre d'incertitudes encore et d'interrogations directement liées à notre démarche de praticiens Freinet. Ou en sommes-nous dans ce domaine ? ...

Voici une base de réflexion sous forme de texte annoté, premier résultat d'échanges écrits entre praticiens suivant la méthode de travail dite du "multitexte" (1)

Le débat est ouvert... à nous de l'alimenter ou de le laisser dans les oubliettes de la Pédagogie du 20ème siècle... Chacun peut participer, l'enrichissement n'en sera que plus coopératif. Une suite sera donnée dans tous les cas. Adressez vos envois à Patrick ROBO ou à la Rédaction qui transmettra.

Pour faciliter la lecture du texte qui suit, les noms des participants seront remplacés par des initiales, à savoir :

JLG = Jean LE GAL (44)
JCS = Jean-Claude SAPORITO (06)
JPB = Jean-Paul BOYER (44)
FV = François VETTER (67)
PR = Patrick ROBO (34)
MF = Michel FEVRE (94)

---

(1) : "Multitexte": un travailleur rédige une réflexion, un témoignage, etc... sur feuilles en recto uniquement avec marge libre à droite et ceci en plusieurs exemplaires polycopiés qu'il adresse double à d'autres travailleurs de son choix ou d'un groupe de travail. Chacun d'eux inscrit ses remarques dans la marge et retourne un des deux exemplaires à l'auteur qui, éventuellement, en fera une synthèse et relancera le débat ... écrit! Il pourra aussi retourner à chaque participant les réponses aux questions posées dans les annotations. Le deuxième exemplaire étant pour les archives de chacun.

P.R. : D'abord une rapide présentation de la classe : il s'agit d'une classe de perfectionnement, 2ème niveau (avec, en principe, des enfants qui ont acquis les mécanismes de la lecture). Classe mixte, avec des élèves de 8 à 13 ans. Classe située dans une école "très normale" du centre ville, et "acceptée" dans l'école au nom de "grands principes".

Ma pédagogie est basée sur l'organisation coopérative institutionnalisée de la classe. Les institutions y sont donc prépondérantes et le Conseil de Classe en est la "clé de voûte".

NB. : A chaque rentrée de septembre (il y a cinq ans que je suis dans l'école), il y a dans la classe un petit groupe "d'anciens" qui aide bien à la mise en place de la vie coopérative, ce qui est très aidant pour démarrer plus vite !

LES LOIS DANS MA CLASSE :

Il y a d'abord les LOIS FONDAMENTALES que j'introduis (que j'impose) et qui sont directement liées à mes orientations "idéo-philo-politico-pédagogiques" et que j'assimile à des LOIS ETHIQUES (1), à savoir :

- le respect de l'autre (on ne se moque pas).
- le respect du travail (on ne dérange pas celui qui travaille ; on respecte le matériel).
- l'Entraide (on aide celui qui ne sait pas, qui ne peut pas).

Ce sont des LOIS CONSTITUTIONNELLES qui aideront à l'élaboration des autres lois de la classe, lois établies lors des Conseils et écrites noir sur blanc.

Ensuite, il y a donc les lois établies par le groupe, par vote à la majorité (2), après proposition et discussion en Conseil. Ce sont, il me semble des lois soit qui renforcent les LOIS FONDAMENTALES, soit qui aident à mettre ne place et/ou facilitent l'organisation coopérative. En voici quelques unes (cf. aussi un article que j'avais écrit sur ce sujet dans ARTISANS PEDAGOGIQUES n° 13 : Bulletin du groupe I.C.E.M. 34: (3)

- On écoute les responsables.
- On ne joue pas et on ne pousse pas dans les rangs (il ne s'agit pas de rangs traditionnels, mais de l'action qui consiste à circuler ensemble dans les couloirs et escaliers, et hors de l'école.)
- Dans les rangs on se met comme on veut, mais on écoute les responsables des rangs.
- Pour être responsable de la Caisse de la classe, il faut être ceinture verte en opérations et en comportement. (Les ceintures sont des repères de couleur -comme au judo- sur des échelles d'évaluation propres à la classe. Les progrès et réussites sont ainsi matérialisés par des couleurs sur des tableaux.)
- On ne frappe pas les autres.
- Pour rester en classe pendant la récréation, il faut être pris en charge par une ceinture verte en comportement.
- Au Conseil, on ne peut faire que 3 propositions et 2 critiques.
- Chacun doit avoir son matériel.
- On ne lance rien sur les autres.
- Une grande ceinture doit aider une petite ceinture.
- On peut prendre les B.T.J. à la maison ; celui qui en abîme une paie 6 francs à la caisse (4).
- On peut aller boire et aller aux W.C. pendant la classe, mais sans en profiter.
- Etc...

COMMENTAIRES :

(1)
JLG : C'est une notion à élargir ; cf. mon article pour la revue "Autogestions n° 12/13 Hiver 82-83" sur notre contradiction fondamentale.

MF : Il y a au départ une sorte de constitution garante des idées du maître. Quelles valeurs sont sous-tendues ? Comment se justifient-elles? Définir la philosophie de la coopération et donc des outils. Il y a des variantes suivant les uns et les autres, par exemple, l'entraide n'est pas toujours institutionnalisée !

JCS : Je suis d'accord pour ces LOIS ETHIQUES, bases de départ.

FV : Implicitement, j'ai posé des lois personnelles, mais j'aurais eu intérêt à le faire explicitement comme toi.

(2)
JLG : Pourquoi ? Pourquoi pas à l'unanimité comme à Boimondau (cf. "l'autogestion c'est pas de la tarte" de Marcel MERMOZ).

(3)
MF : Il y a interférence des qualités organisationnelles, fonctionnelles, et éthiques, dans certaines lois exemple : "Chacun doit avoir son matériel" : éthique : être responsable, autonome ; organisationnelle : liées à l'organisation de la classe, matériel coopé + matériel individuel ; fonctionnelle : pour fonctionner il faut avoir ses outils.

FV :Chez moi, toutes les lois sont liées à la discipline. Pas grand chose quant au fonctionnement. (lié au fait qu'il y a deux éléments très perturbateurs dans ma classe.)

(4)
JLG : D'où vient l'argent ? Qui est sanctionné ? l'enfant ? la famille ?...

Mais des Lois sans aucun système d'application n'auraient aucune valeur (5). Les Lois existent sont admises par la majorité (6) dès le départ et doivent être appliquées... et même transgressées, ce qui entraîne la mise en place d'un système de sanctions (7). Et sans un pouvoir quelque part pour les faire appliquer, pour les garantir, pour faire appliquer des sanctions en cas de transgressions... seraient-elles fiables et valables ? (8). A mon avis : non ; ce qui explique qu'il y a une notion de pouvoir dans ma classe, pouvoir partagé bien sûr, mais pas n'importe comment. (9)

QUI A LE POUVOIR ?

Tout d'abord et légalement dans l'Institution Education Nationale, c'est moi (10). Je suis responsable de la classe et des individus-enfants qui me sont confiés. Dans une pédagogie traditionnelle, je le garderais tout. Dans ma classe coopérative, j'accepte d'en confier une partie au groupe et aux individus. (11). Les enfants le savent, mais sont avertis "qu'en cas de danger (pour l'organisation, le groupe ou pour un (des) individu(s))" c'est moi qui aurait tout pouvoir (le droit de véto en quelque sorte).
Au niveau du pouvoir, il y a partage à faire entre pouvoir législatif, pouvoir exécutif, et même, me semble-t'il, pouvoir que je qualifierais d'organisation, d'initiative... A moins que l'on veuille le confondre avec l'un ou l'autre des deux premiers cités. (12)

LE POUVOIR LEGISLATIF : (13)

En premier, c'est moi qui le possède quand j'introduis les LOIS FONDAMENTALES. Ensuite, c'est le Conseil qui l'a, puisque ce n'est qu'à ce niveau que sont instituées les Lois de la classe, ou qu'elles sont abrogées lorsqu'elles s'avèrent inefficaces et sont devenues inutiles.

LE POUVOIR EXECUTIF :

Tout d'abord, chacun l'a vis-à-vis de lui-même dans le groupe pour tenter d'accéder à l'autodétermination et à l'autonomie. Chacun doit aussi l'avoir sur les autres, au moins dans un domaine, pour sa reconnaissance dans le groupe, voire personnelle. (Ainsi chacun a-t'il au moins une responsabilité dans la classe, aussi futile soit-elle pour nous, et la Loi "on écoute les responsables" est là pour l'aider, en principe, à éxercer son pouvoir.) Chacun a également le pouvoir de demander à l'un quelconque du groupe, le maître y compris de respecter les lois... et souvent ce rappel suffit.
Ensuite, c'est le groupe au travers des responsables du du Conseil qui a le pouvoir de faire appliquer les lois.
Enfin, En dernier recours, et en cas de "danger" c'est moi qui le possède. (14).

(5)
JCS : Cela me semble très important en l'absence d'un tel système discuté, mis au point et accepté, on navigue entre laisser-faire et autoritarisme, et en plein chantage affectif.

(6)
JLG : Et la minorité ?

(7)
FV : C'est le big problème !

(8)
JLG : Questions très importantes !

(9)
JLG : Co-gestion ou auto-gestion ? En marche vers l'autogestion ou cogestion établie ?

(10)
JLG : A voir. Quel pouvoir as-tu, un pouvoir d'exécutant ou de responsable ?

(11)
FV : C'est mon attitude aussi, mais je pense que je ne suis pas toujours assez clair.

(12)
JCS : Très intéressante cette notion. Elle insiste sur l'initiative, le pouvoir de proposition, de créativité au sens large. On ne gère pas dans le vide... mais on organise des ateliers, on mène à bien des projets. L'organisation coopérative sera d'autant plus vivante que la part du pouvoir d'initiative sera grande. La bureaucratie s'installe avec l'étouffement de ce pouvoir créatif. Les institutions tournent à vide, en réglemente de manière tatillonne... mais on n'innove pas ou plus. La démocratie est alors un exercice de style, un jeu, et n'est plus l'outil indispensable pour mener à bien les projets du groupe et régler les conflits inévitables en assurant la sécurité physique et morale des individus. ...)

(13)
JLG : Peut-être pouvoir constitutionnel et non législatif. Le pouvoir législatif permet de faire des lois dans le cadre de la Constitution, d'où le Conseil Constitutionnel qui peut refuser un projet de loi. Qui a ce pouvoir dans nos classes ?

(14)
JLG : travail intéressant et à poursuivre.

LE POUVOIR D'ORGANISATION, D'INITIATIVE :
Ici aussi et dans le cadre institutionnel de la classe, c'est à la fois l'individu, le responsable, le groupe qui le possède. En cas d'urgence, et en fonction de mes compétences (généralement supérieures à celles des enfants), j'utilise ce pouvoir en rendant ensuite des comptes au groupe.

QUAND LE POUVOIR EST-IL EXERCE ?
A tout moment !

- Le pouvoir législatif est exercé au moment du Conseil de classe bi-hebdomadaire.
- Le pouvoir éxécutif : à tout moment par chacun vis-à-vis de lui-même (par ex. quand en activités personnelles chacun a le pouvoir de travailler seul).
  Chaque fois qu'un responsable est en mesure, en droit d'exercer sa responsabilité (en ateliers, dans les "rangs", à l'animation du "Quoi de nouveau ?" - l'entretien en quelque sorte du matin -, etc...)
  Au Conseil, par le groupe entier ou à sa majorité. A tout instant lorsque je dois utiliser mon pouvoir en dernier recours et en cas de "danger".
- Le pouvoir organisationnel, d'initiative :
  Chaque fois que l'occasion de présente et que le lieu et le moment le permettent (pendant un Conseil, un atelier, un moment d'activités personnelles, une séance de sport, etc...).

COMMENT LE POUVOIR EST-IL EXERCE ?

- Le pouvoir législatif : C'est comme je l'ai déjà dit par vote à la majorité, sauf bien entendu pour les Lois Fondamentales qui ne sont pas à remettre en question.
- Le pouvoir éxécutif : En premier, c'est par la parole qu'il est exercé : souvent, le seul fait de rappeler une loi suffit pour qu'elle soit appliquée. C'est aussi, parfois, par la lecture d'une loi (elles sont toutes écrites) lorsqu'il est demandé à un élève de relire le cahier des lois (outil qui peut être intéressant au niveau "Désir d'apprendre à lire") (15)
  Il est appliqué aussi par le simple fait de dire : "Tu seras critiqué au Conseil".
  Il est aussi exercé par un système "d'avertissements" voté au Conseil : "Au bout de 3 avertissements une décision est prise". Ainsi, par exemple en atelier, un responsable peut renvoyer à sa place un élève qui ne l'écoute pas et/ou ne respecte plus les lois et règles de fonctionnement. Se greffe là-dessus la loi, dites "des gêneurs", réservée aux lieux de parole ("Quoi de nouveau ?" ; Conseil ; Conférences d'enfants) : au bout de 3 gênes, on n'a plus le droit à la parole ou on peut être exclu (on gêne quand on parle sans avoir la parole).

(15)
MF : Discutable à mon avis. C'est important d'avoir des lois écrites et de les relire pour se les remémorer, pour les modifier, pour les discuter. Mais, je ne suis pas sûr que ce soit un outils motivant de lecture pour tous (au départ oui).

On est déjà entré ici dans le domaine des sanctions, depuis le système des avertissements. Mais c'est surtout dans le Conseil que le pouvoir exécutif s'exerce au niveau du "traitement" des transgressions, par un système de sanctions applicables sur place ou par la suite :

Ce système de sanctions n'est pas unifié (16): La sanction varie avec la circonstance et surtout avec les individus ; et oui ! car à mon avis elles doivent être éducatives et formatrices. Un exemple qui ne sera peut-être pas le meilleur: pour le même dérangement provoqué en activités personnelles par X... (niveau de comportement : 5 ans) et par Y... (niveau de comportement : 11 ans), la sanction ne sera pas la même pour X... et pour Y..., au bout des 3 avertissements. Pour X..., il sera peut-être décidé que quelqu'un le"prenne en charge" (s'en occupera, le "maternera" peut-être) pendant ces moments ; pour Y..., on décidera peut-être l'exclusion des ateliers pour une semaine avec travail personnel à sa place à ces moments-là (17).

Donc, je reprends : chaque transgression (excepté en "cas de danger") se solde par un avertissement noté sur un carnet avec en regard le type de transgression. Au bout de 3 avertissements, une sanction est décidée par le Conseil après discussion avec obligatoirement parole au "coupable" (18).

Les sanctions : sont donc différentes suivant les cas, et il y a différents types de sanctions(19)

. la sanction "châtiment" :

verbal en dernière limite (en cas de moquerie répétée par exemple, on se moque alors du coupable (20).

corporel : dans certains cas (par exemple rester assis au bord du terrain pendant une séance de sport).

La sanction "châtiment" est très rarement employée et bien sûr les "coups" ne sont pas employés. Une loi est là pour le garantir : "On ne frappe pas les autres". (Je reconnais que dans certains cas difficiles, il est parfois dur de se maîtriser).

. la sanction privation

- privé de parole (en Conseil c'est parfois très dur à vivre pour certains !)
- privé d'atelier, de sport (qui est aussi quelques fois en atelier)
- privé de travail scolaire (ce qui est très mal accepté dans la classe coopérative où le travail a une valeur "autonomisante" pour l'individu, où le travail donne des compétences et donc du pouvoir, des droits et des libertés(21)
- privé d'indépendance (par ex. quand on est pris en charge par un plus grand.
- privé de plaisir (d'accéder aux livres de documentation; de bibliothèque, aux BTJ ; ou d'aller à l'atelier d'expression artistique

(16)
JLG : Ceci est à creuser très sérieusement. Voir Piaget : niveaux différents des enfants dans l'application et la conscience de la Loi.

FV : C'est très intéressant, mais les enfants le perçoivent-ils et comment ?

(17)
MF : Question stratégique ? Un enfant de comportement 5 ans est différent d'un de 11 ans. Mais la part de stagnation au niveau 5 ans doit-elle amener une sanction différente ? Peut-on faire des sanctions "douces" (maternage) ou "dures" (exclusion) pour une même faute ? Qu'en tireraient les gamins ?

JPB : Je comprends bien, mais quelle organisation mettre en place pour que maître et élèves s'y retrouvent ? Les enfants peuvent-ils comprendre ? Et comment transposer sur le plan politique ?

(18)
FV : J'ai un carnet analogue, sauf qu'au bout de 3 avertissements la sanction est immédiate. J'étudie la possibilité de sanctions modulées en fonction de l'enfant, des circonstances... Mais d'un autre côté, je n'ai pas envie d'investir trop de temps,ni d'énergie dans des activités de tribunal. Faut dire que j'ai 2 élèves qui passent leur temps à enfreindre volontairement (par défi) les lois. Très difficile de les contrôler de façon coopérative. Il m'incombe souvent de faire régner la loi (la mienne et celle du groupe) en utilisant mon autorité personnelle.

(19)
JLG : Intéressant. Catégories de sanctions à étudier. Etablir une grille d'analyse. Je rejette la sanction expiatoire : c'est une loi : "il n'y aura pas de sanction expiatoire".

ou de choisir librement son travail, ses activités personnelles, etc...).

. La sanction "matérialisation"
Celle qui consiste à être noté sur le carnet des avertissements, ou même le seul fait d'avoir son nom sur le cahier du Conseil à la rubrique des "critiqués" (cela suffit parfois).

. La sanction compensation (22)
Ranger ce que l'on a dérangé par exemple (la classe d'imprimerie ; le coin lecture, etc...) ou de travailler à l'imprimerie au lieu d'aller dans d'autres ateliers pour avancer la classe ; ou travailler à son plan de travail au lieu d'aller en ateliers pour rattraper le temps perdu volontairement en activités personnelles ; ou payer (quand c'est possible) ce que l'on a détérioré volontairement et qui appartient à la coopérative ou sinon produire davantage de biens vendables, et ceci de façon obligatoire (plantes, cartes vaporisées...) etc...

. La sanction "bête" (punition) (23)
Elle se solde soit par l'inactivité forcée liée au silence, soit par du "travail bête" (de la copie stérile généralement).

. La sanction "exclusion de la vie coopérative (24)
C'est une sanction spéciale et extrême, très rarement employée : c'est ce que l'on appelle "la ceinture rouge" en comportement (liée à la matérialisation dans la classe coopé par des couleurs).
Cette sanction est employée pour celui qui refuse totalement par une attitude volontariste toute la vie coopérative de la classe, ce qui correspond généralement à transgression sur transgression de pratiquement toutes les lois.
Elle peut aussi être utilisée pour celui qui met volontairement le groupe ou l'organisation ou les individus "en danger" (qu'il soit physique ou moral).
En gros, "être ceinture rouge" consiste à redevenir un "élève traditionnel" face à face avec le maître "redevenu traditionnel et tout puissant" dans une classe coopérative, et en étant exclu de toute la vie et l'organisation coopératives. Ainsi, dans un tel cas, la "ceinture rouge" est installée à un bureau, à l'écart des autres, près de ma place habituelle, et je le fais travailler sans relâche toute la journée sur des exercices écrits, tirés de livres traditionnels (travail toujours à son niveau) (25)

Cette situation est très mal vécue par l'enfant qui très vite demande à être réintégré dans la vie coopérative. Ce qui ajoute surtout à son empressement, c'est le fait de ne pas pouvoir jouir des avantages des droits, des plaisirs de la classe coopé (liberté d'expression, de déplacements, utilisation du matériel de la classe, participation aux activités de groupe, aux ateliers, etc...).

(20)
MF : A-t'on le droit de se moquer des autres en classe ? (éthique)

JPB : Ca fait un peu " oeil pour oeil dent pour dent" !

(21)
JPB : Très intéressant, A piocher.

(22)
JCS : La sanction compensation est la plus évidente : admise et utilisée depuis longtemps dans ma classe.

MF : Tout à fait d'accord avec cette notion.

(23)
MF : Attitude/comportement "bêtes" impliquent sanction bête... C'est ce que je dis...

JCS : J'ai accepté dans un 1er temps (cf. l'environnement) "piquet", lignes pour ceux qui agressaient les autres. Puis j'ai provoqué une discussion dans le but de faire évoluer. En fait, c'est caractéristique, le piquet (privation de récré) était perçu par les enfants comme de type "privation" et efficace pour assurer la sécurité des agressés. Ce qui a amené les enfants à proposer d'autres privations : gym et ateliers. Ma position a été de limiter au maximum les privations de gym et récré, car je pense qu'il est important pour certains enfants particulièrement instables et agités de pouvoir libérer leur énergie (important pour eux... comme pour les autres ?).
De ce point de vue mon influence est certaine dans le choix du type de sanctions retenues. Le piquet a été remplacé par l'obligation pour le sanctionné de jouer dans une partie de la cour bien définie et sans camarades de la classe (nous n'avons aucun pouvoir sur les autres).
La moquerie entraîne 1 jour "seul dans la cour". Les coups et récidives : de 2 jours "seul dans la cours" et à 4 jours seul et privé d'ateliers". Les lignes ont été supprimées.
A côté, il existe pour le Conseil : privation de parole (après 2 avertissements) et exclusion du Conseil au bout de 3 avertissements.
Pour les ateliers : exclusion du gêneur avec travail personnel à la place.

FV : Je l'évite autant que possible, mais il y a des fois où ... !

L'attribution de cette "ceinture rouge" se fait en Conseil sauf en cas de "danger" où je l'attribue immédiatement et la fais entériner au Conseil suivant. Le retrait de cette ceinture se fait uniquement en Conseil.
(Je dirais que cette sanction est très dure à vivre par l'enfant... mais aussi par moi !).

. Le pouvoir organisationnel et d'initiative :
Il s'exerce de façons très diverses et difficiles à recenser. Il s'exerce notamment au Conseil par le système des propositions relatives à l'organisation, à la gestion du temps, de l'espace. Il s'exerce lorsque les responsables assument pleinement leurs responsabilités. Il s'exerce beaucoup aussi au moment des activités personnelles par chacun.
Ce pouvoir-là est un pouvoir de groupe au niveau du Conseil et des ateliers, mais il est surtout un pouvoir individuel dans le cadre des institutions de la classe.

OU LE POUVOIR EST-IL EXERCE ?
Tout ce qui précède répond à cette question.
En fait, c'est dans tous les "lieux" de la classe qu'il est exercé.
REMARQUES :

1) Cela fait plusieurs années que je fonctionne en classe coopérative institutionnalisée et n'ai pas, pour l'instant, trouvé meilleur système d'organisation générale qui conduise aussi bien à l'efficacité, l'opérationnalité, qu'à des resultats sur le plan des acquisitions des connaissances, du comportement social, du développement de la personnalité, de la conquête d'un début d'autonomie et d'autodétermination... tout en garantissant un certain équilibre et sécurité aux individus (enfants et enseignants).
2) Attention, je n'ai pas dit que c'est idéal, ni le mieux, ni que tout fonctionne à merveille, ni que c'est ce "qu'il faut faire".
3) Reste quand même un point important à traiter Comment faire lorsqu'un "cas difficile" se présente et que le système ne peut régler, conduisant à l'incohérence (26) entre nos choix, nos orientations... et nos pratiques quotidiennes ? (27)
4) L'échange n'est pas clos... Des pistes sont ouvertes... et méritant peut-être une suite!

(24)
JLG : Dans mon intervention au centre CAEI, j'ai tout de suite posé le principe (cf. aussi Droits des enfants) qu'il y a des équivalences entre droit des enfants et droits des hommes, ce qui implique de voir à partir de la société des enfants ce que seraient nos décisions dans une société d'adultes : exclusion = prison ? = Sibérie? ... Tout le monde applique la Loi, alors on ne peut plus bouger , transgresser (Ecole buissonière : fruit défendu)... C'est la société délatrice! etc, etc...

(25)
MF : C'est à mon avis très important. L'enfant qui transgresse sans cesse, qui refuse les sanctions prévues, se met automatiquement en conflit et met la vie du groupe en difficulté, en danger implique que l'adulte reprenne un pouvoir individuel et ne lache pas le morceau. Si cela n'est pas accepté par l'enfant ? exclusion de la classe ? Problème difficile et pourtant fréquent !!!

JPB : Ce n'est pas facile à assumer!

(26)
MF : N'y a-t'il pas au départ, sinon incohérence, du moins hiatus entre nos orientations (modèle,idéal) et la pratique (démarrage à la rentrée et cheminement). Il peut y avoir des cas où rien ne fonctionne.. Comment l'analyser, l'institution ne pouvant pas tout ?

(27)
JLG : C'est très intéressant. Sujet de recherche qu'il ne faudrait pas laisser de côté !

FV : C'est un peu ma situation depuis un an et demi. AUparavant, sans "juridiction coopérative" aussi structurée, la structure en place était suffisamment efficace. Depuis l'arrivée de JM, je suis sans cesse obligé d'intervenir, de rappeler à l'ordre... ce qui ne me convient pas du tout.

- - - - - - - - - - - - - - - - - -

"Il ne peut y avoir comme but à nos efforts que la Société,
que la société d'où sera exclue toute exploitation de l'homme par l'homme"
Célestin Freinet

"Entre le fort et le faible,,c'est la liberté qui opprime et c'est la Loi qui libère"
Lamennais

** LES VENTS TOURNANTS **

****

Il ne veut pas mourir car il tient à la Vie ;
Il dit qu'il en a marre, et pourtant...il combat !
Il lutte pour sa Vie, il la défend...
Il ne fait que ça, même.
Il la défend, même quand elle n'est pas attaquée...

Pourquoi ? Mais pourquoi donc ?

Parce qu'il y a les Autres,
Parce qu'il y a la peur !

Car depuis sa naissance, on lui a donné un Regard déformant,
une Ecoute déformante...

Car depuis sa toute petite Enfance,
On lui a donné la Peur des Autres...
Un piège béant...
Et bien sûr, il est tombé dedans.

Alors, sans cesse, il se défend :

Il parle tout le temps,

Il remue beaucoup de Vent,

Il gagne de l'Argent,

Il se croit Important...

Et, pour se rassurer, il ment !
Il se ment.

Voyez-vous, il a ses "Garde-fou"...

Sens unique,
Sens interdit, il est contre le changement !

Voyons, il faut se protéger,

Se garder...le Mur, la coquille,

Si jamais les Autres les fêlaient !

Et si on découvrait

Que dedans...

Ce n'était que du Vent !

MONIQUE

novembre 1981

Septembre 1983 - Deuxième partie
Pages Coopératives

CHANTIERS
DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

ENTRAIDE PRATIQUE
INFORMATIONS DIVERSES
ECHOS DU MOIS

Amis lecteurs:

Si vous voulez recevoir les prochains numéros de Chantiers il est temps de régler votre abonnement

Les dessins de cette page nous sont offerts par le LEP Hôtelier de Gérardmer (88400)

pour s'abonner

à CHANTIERS pour 1983-84

NOM, Prénom _____

Adresse _____

_____

Code Postal _____

Etablissements: Désirez-vous une facture? (rayer la mention inutile) OUI NON

le règlement doit être libellé au nom de A.E.M.T.E.S. soit par:
- **.C.C.P. 915 85 U LILLE** (3 volets)
- **.Chèque bancaire** ou **Mandat postal.**

et adressé au trésorier de l'Association: **Jean MERIC, 10, rue de Lyon 33700 MERIGNAC**

Abonnement: 120 F pour 1983-84 ____F
(étranger: 140 F)

Adhésion/soutien à l'A.E.M.T.E.S. ____F
(laissé à votre initiative - merci d'avance)

Total: ____F

2.C

L'A.E.M.T.E.S., Commission de l'Enseignement Spécial de l'I.C.E.M. (Pédagogie Freinet) et sa revue "CHANTIERS" éditent des Dossiers axés sur des thèmes pédagogiques.

Voici l'un des derniers nés de ces dossiers, traitant d'un sujet actuel, brûlant, et se voulant outil d'informations, de réflexions et d'actions pédagogiques.
Ce dossier vous intéresse ? Commandez-le en remplissant le petit fichet ci-dessous et en l'envoyant à Jean MERIC, 10, rue de Lyon 33700 MERIGNAC (chèques à l'ordre de A.E.M.T.E.S)

ENFANTS de MIGRANTS Dossier 19

"Les démarches interculturelles sont toutes neuves. Respect de l'identité et droit à la différence demeurent encore des revendications. L'idée que les échanges interculturels et la diversité sont source d'enrichissement pour tous est loin d'avoir fait le chemin nécessaire dans la société...et l'école...

Ce dossier se veut outil de communication et d'incitation à des actions en classe, dans les écoles, les quartiers..."

Extrait de la présentation du dossier

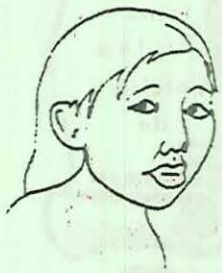

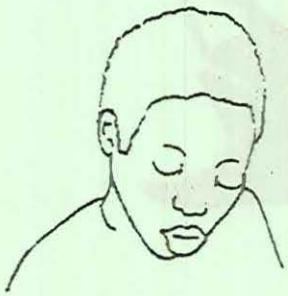

Ce dossier est constitué de 3 parties:

1. Dossier "Enfants de Miigrants" édité en janvier 1983 (106 p.) dans Chantiers*
   - Ch.1 *L'immigration en quelques chiffres, tableaux et témoign.*
   - Ch.2 *Les difficultés scol. des enfants de travailleurs immigr.*
   - Ch.3 *Quelles brèches ? témoignages d'actions éducatives.*
   - Ch.4 *Outils pour des activités interculturelles.*
   - *Adresses utiles - Livres - Films - Documents ...*

2. Dossier "Dès l'Ecole combattre le Racisme" édité en 1982 (70 p.) par le MRAP 06 avec la collaboration de Chantiers.
   Témoignages - Informations - Analyse de Manuels - Bibliographies

3. Album bilingue "CHEZ NOUS" édité par Chantiers (36 p.)
   Gerbe de textes en arabe et français, illustrée et réalisée par une classe de perfectionnement et un cours d'arabe.

* **CHANTIERS**, revue mensuelle de la Commission E.C.

Commande à expédier à:

_____

_____

_____

_____

Commande de ( ) Dossier/s n° 19
à 65 F l'unité _____ F
+ frais de port: 1.2 dossiers 8 F
3.4 dossiers 11 F
5.7 dossiers 15 F
8 et + franco

Port _____ F

Total: _____ F

Paiement à l'ordre de: A.E.M.T.E.S.
.CCP 915 85 U LILLE (3 volets)
ou .Chèque bancaire ou mandat PTT

joint au présent fichet que vous devez adresser à: Jean MERIC, 10 rue de Lyon - 33700 MERIGNAC

pages coopératives

- **entraide pratique :** annonces, appels, fiches de praticiens pour faciliter le travail quotidien
- **informations :** outils, matériel, éditions, stages, I.C.E.M. et autres mouvements
- **échos du mois :** travaux et rencontres, vie de la commission «Enseignement spécial»

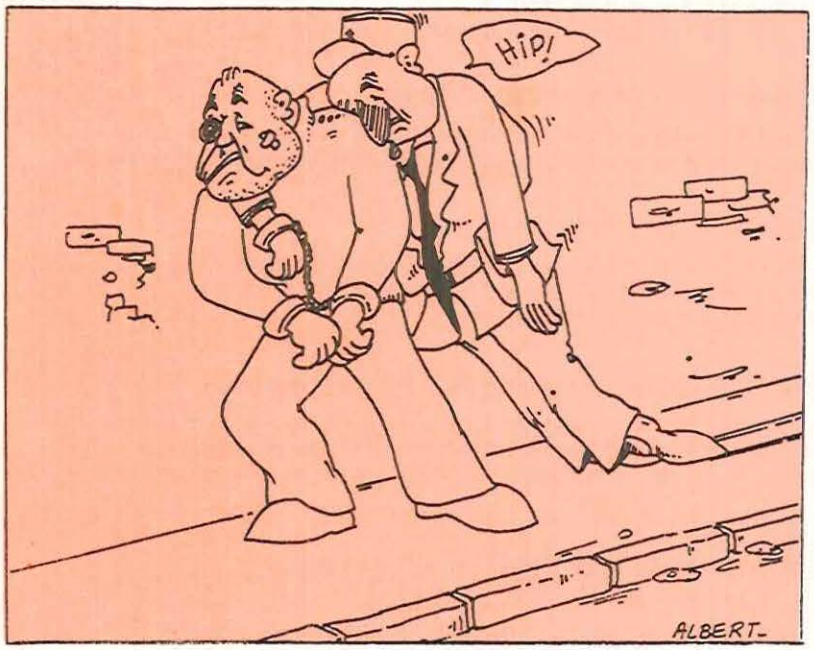

A.E.M.T.E.S.
SIÈGE SOCIAL
35 rue Neuve, 59200 TOURCOING

A qui adresser votre courrier ?

ENTRAIDE PRATIQUE
Patrick ROBO
1 rue Muratel, 34500 BÉZIERS

INFOS - ÉCHOS DU MOIS
Michel FÈVRE, 12 rue Alphonse Brault
94600 CHOISY-LE-ROI

ARTICLES POUR CHANTIERS
Michel LOICHOT, 12 rue L. Blériot n° 3
77100 MEAUX

EXPRESSION DES JEUNES
Patrice BOUREAU, Le Fief Marron
Ste-Radégonde-des-Pommiers, 79100 THOUARS

EXPRESSION DES ADULTES
Michel ALBERT, Massais
79150 ARGENTON CHATEAU

ALBUMS LECTURE - PHOTOS
E. et D. VILLEBASSE, 35 rue Neuve
59200 TOURCOING

ABONNEMENTS - COMMANDES
Monique et Jean MÉRIC, 10 rue de Lyon
33700 MÉRIGNAC

- **des outils, du matériel** conçus et mis au point coopérativement par des enseignants «Ecole Moderne»
- **des revues pour tous les âges :** de la lecture, des documents précieux pour l'organisation du travail personnel ou par groupe (ou équipe)
- **tout ce qu'il faut pour pratiquer la pédagogie Freinet**

C.E.L.

B.P. 109
06322 Cannes La Bocca Cedex

Catalogue sur demande

ABONNEZ-VOUS A

CHANTIERS 1983-84

à servir à (NOM, prénom, adresse, code) :

M., Mme, Mlle _____

_____

_____

_____

Abonnement 120 F (Étranger 140 F) _____F

Soutien (à votre gré, merci) _____F

Total : _____F

Paiement à l'ordre de **A.E.M.T.E.S.** par **chèque bancaire** ou **C.C.P.** (3 volets) joint à ce fichet et expédié à **Monique et Jean MÉRIC, 10, rue de Lyon - 33700 MÉRIGNAC.**
Pour les établissements, désirez-vous une facture : **OUI - NON ?** Pour le tarif « par avion », consulter le responsable « abonnements ».

ANNÉE SCOLAIRE 1983-84

PUBLICATIONS de l'ECOLE MODERNE FRANÇAISE
Pédagogie Freinet

B.P. 109 — 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX
C.C.P. Marseille 1145-30 D - Tél. (93) 47.96.11

LES REVUES DE L'I.C.E.M.

J magazine (pour les 5-8 ans) : 10 numéros par an (32 pages)

France 80 F
Etranger 99 FF

Toutes les raisons de la lecture pour les enfants qui commencent à lire : lire pour le plaisir, lire pour s'amuser, lire pour savoir, lire pour faire (fabriquer, construire, cuisiner, jouer...).

BTJ (pour les 8-12 ans) : 15 numéros par an (32 pages)

France 122 F
Etranger 150 FF

De la lecture, bien sûr. mais aussi une documentation qui répond aux intérêts des enfants de cet âge, sur les sujets qui les préoccupent ; des textes bien à leur portée et abondamment illustrés en couleur et en noir. Et une partie magazine pour stimuler l'expression et la curiosité.

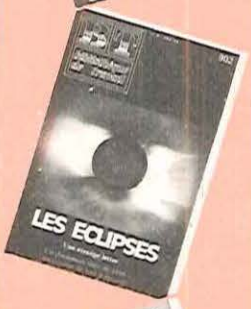

BT (C.M. et 1er cycle) : 15 numéros par an (40 pages)

France 139 F
Etranger 167 FF

Une documentation directement compréhensible par les jeunes lecteurs du fait de sa préparation et de sa mise au point. Dans chaque numéro, un reportage principal abondamment illustré et une partie magazine. Un outil de base pour une nouvelle attitude pédagogique.

Supplément SBT (même niveau) : 10 numéros par an (24 pages)

BT + SBT
France 204 F
Etranger 251 FF

Livré en supplément facultatif à B.T., il apporte des documents divers, des guides de travail ou de recherches, des textes d'archives ou d'auteurs, des thèmes d'étude pour les disciplines d'éveil...

BT2 (pour tous, étudiants, adultes...) : 12 numéros par an (48 pages)

France 118 F
Etranger 140 FF

Une documentation qui fait le point sur les questions et les problèmes de notre temps, d'une façon sérieuse et claire et répondant aux demandes de ceux qui veulent faire une recherche personnelle ou tout simplement qui sont soucieux de compléter leur formation.

BTSon + DSBT (audiovisuel - pour tous) : 4 numéros par an (en deux livraisons)

France 227 F
Etranger 190 FF

Chaque numéro comporte 12 diapos, 1 livret de travail et 1 cassette avec tops de synchronisation-vues. Un document sonore, témoignage d'une relation de qualité entre ceux qui interrogent — enfants ou adultes — et ceux qui apportent leurs réponses grâce à l'expérience qu'ils ont acquise (30 minutes d'audition).

L'ÉDUCATEUR (pour les enseignants 1er et 2e degré) : 20 parutions par an

France 172 F
Etranger 235 FF

C'est la revue pédagogique de l'I.C.E.M. Elle fait le lien entre tous les éducateurs qui, à tous les niveaux, désirent transformer leur pédagogie dans la perspective ouverte par C. Freinet. Une revue de de praticiens de l'éducation, qui refusent d'isoler la théorie et les choix idéologiques de la pratique quotidienne, qui veulent porter témoignage d'une autre attitude éducative.

LA BRÈCHE (spécial 2e degré) : 10 numéros par an

France 43 F
Etranger 58 FF

La Brèche, telle que parue jusqu'ici, se fond dans l'Educateur pour les articles de pédagogie générale. Mais sous le titre paraissent, à raison de 10 numéros de 8 pages 21 × 29,7 dans l'année, des articles plus spécialisés pour le second degré.

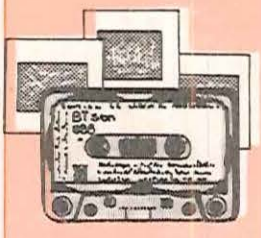

CRÉATIONS (pour tous : enseignants, adolescents, adultes) : 6 numéros par an

France 104 F
Etranger 127 FF

Une revue ouverte à toutes les formes d'expression...
qui veut montrer que chacun peut s'exprimer dans tous les domaines ;
qui veut aider ceux qui hésitent par crainte de « ne pas faire beau » ;
qui veut faciliter les réussites et faire découvrir le plaisir de créer.

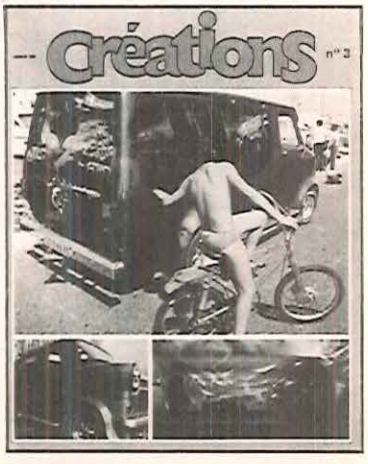

Créations sonores (pour tous) : 1 cassette

France 32 F
Etranger 30 F

Demandez nos catalogues

- **Outils :** Toutes matières, tous niveaux. Travail individualisé, journal scolaire...
- **Activités créatives :** Education artistique.
- **Marmothèque :** Une sélection de livres de littérature de jeunesse pour la B.C.D.
- **Meubles :** Pour la classe, la B.C.D., les ateliers.

ANNONCES

■ C'EST REPARTI... Et oui, voici une nouvelle année d'ENTRAIDE PRATIQUE qui démarre avec ce n°1. Alors, bienvenue aux nouveaux lecteurs et un amical bonjour aux anciens.
Cette année la rubrique E.P. sera encore présente dans tous les n° de CHANTIERS, avec :
- 2 pages de fiches du F.G.E.P. (Fichier Général d'Entraide Pratique)
- 1 page d'Annonces - Appels... gratuits et à la disposition de tous.
De plus le n°3-4 à venir sera un n° spécial avec une première partie constituée de 104 fiches E.P.
- "L'ENTRAIDE PRATIQUE... c'est votre rubrique... PENSEZ-Y" -

■ LES BONNES ADRESSES: (Envoyez-nous celles que vous avez. Merci.)

⁂ Chambre syndicale nationale des industries de la conserve.
3, rue Logelbach - 75017 PARIS.
"... pour demander des renseignements, des documents, des adresses."

⁂ Service de diffusion de l'information pour l'énergie solaire.
208, rue Raymond Losserand - 75014 PARIS.
"... pour obtenir, bien sûr, des informations pratiques."

■ VOUS DEMARREZ... Mais connaissez-vous le MEMENTO DEMARRAGE 2ème édition revue et augmentée ? Il s'agit d'un Mémento de 120 pages rédigé par le "Chantier Organisation de la Classe Coopérative Institutionnalisée" du Groupe Héraultais de l'ICEM. 50F +12F de port.
Pour le commander, envoyer un chèque (ordre ICEM-34) à : Solange Richard, Ecole J. Rostand
34800 Clermont l'Hérault.

APPELS

* APPEL n°1 : VOTRE AVIS ? Connaissez-vous les livrets de la "Bibliothèque d'Activités d'Eveil" (éd. Gamma), 10F environ chez les marchands de journaux ?
Nous aimerions recueillir des avis d'utilisateurs de ces ouvrages qui, d'un point de vue Création Manuelle et Technique, paraissent, à priori, intéressants.
Envoyez votre avis à : Michel Vignau - Ecole de St Christoly de Blaye - 33920 St Savin. Merci.

* APPEL n°2 : ALIMENTONS LES M.D.D. Il n'est pas question de Marchands de Documents, mais de Mini-Dossiers Démarrage constitués simplement et coopérativement par la compilation de témoignages de praticiens, dans l'intention d'aider les gens qui démarrent.
Avant de lancer le 8ème M.D.D. de la Commission E.S., il est encore nécessaire d'alimenter les 7 premiers afin qu'ils deviennent des dossiers réellement pratiques. - Mais comment faire ?
- Il vous suffit, en toute simplicité, d'écrire (noir/blanc, en recto uniquement) comment vous faites dans votre classe, comment vous vous débrouillez... au sujet d'un ou des thème(s) suivant(s) : "Le plan de la classe" - "Mon emploi du temps" - "Le Texte Libre" - "Les plans de travail" - "L'Eveil" - "Les Albums" - "Les Ateliers dans la classe"... et d'envoyer votre témoignage à la rubrique E.P. Pourquoi ne pas le faire en ce début d'année ?

* APPEL n°3 : SOUTIEN AU REDACTEUR EN BREF... Cette rubrique n'est pas l'œuvre d'une seule personne, mais le fruit de l'Entraide que peuvent s'apporter tous les lecteurs. Et vous, pourquoi ne participeriez-vous pas à sa rédaction ? Pourquoi n'enverriez-vous point votre Appel, ou une Bonne Adresse, ou une information pratique, ou votre réponse à un appel, ou le contenu pour une ou plusieurs fiche(s), ou... Ce que vous savez n'est pas forcément connu de tous.

- Toute participation ou demande de renseignements adressée à : Patrick Robo, 1 rue Muratel 34500 Béziers.

CHANTIERS dans l'E.S.
N° 1 - Septembre 1983

INFORMER

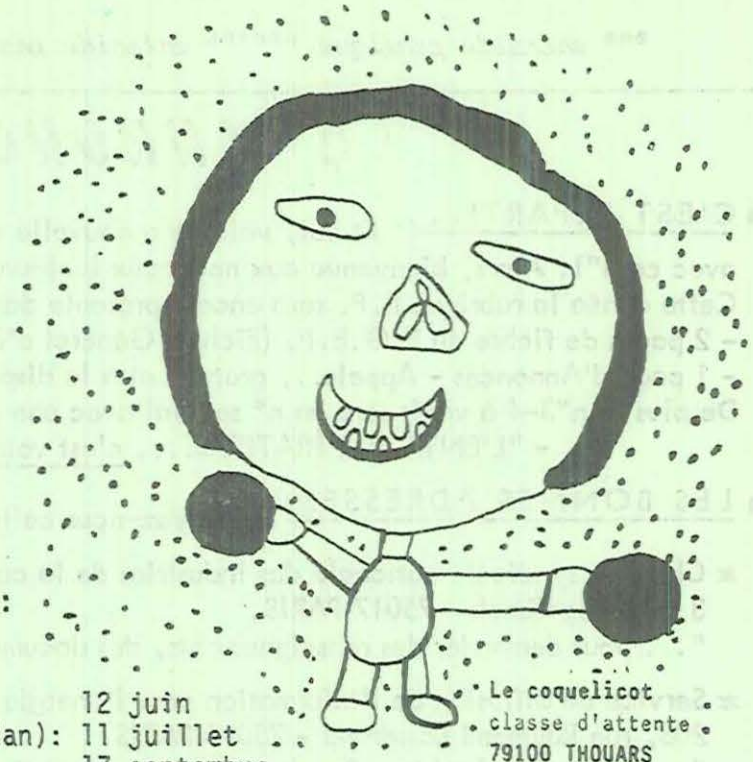

Le coquelicot
classe d'attente
79100 THOUARS

Sébastien D.

Le secteur "ENFANTS DE MIGRANTS" communique :

Fêtes Musulmanes en 1983 :

1° jour de Ramadan: 12 juin	12 juin
Aïd-el-Fitr (fin du jeûne du Ramadan):	11 juillet
Aïd-el-Adha (sacrifice):	17 septembre
Ras-el-Am (1° de l'An hégirien):	7 octobre
Achoura (fête des morts):	16 octobre
Mouloud (naissance du prophète):	17 octobre

Silence on lit ! in Langage et Société N° 22 (Maison des Sciences de l'homme - 54 Bd Raspail 75270 Paris Cedex 06) 20 F

Problème abordé: celui des "analphabètes fonctionnels après 10 ans de scolarité"...
objectif: faire franchir l'obstacle du "livre entier"
Différentes situations ont été proposées à des enfants de 6°: lecture suivie, orale - lecture silencieuse - lecture silencieuse diversifiée (qui apparaît la meilleure technique).

d'après Migrants Nouvelles
(Jean-Claude Saporito)

A paraître *chez Casterman (Collection E.3)*

LES ROIS NUS Pour un nouveau statut de l'enfance
par Jacky Chassanne

Vous pouvez recevoir ce livre au prix de lancement de 52 F en demandant des bons de commande à Jacky Chassanne, 8 B, rue de la brèche - 28000 CHARTRES

Histoire d'enfants:

Ce Journal tiré en offset vient de fêter son 5° anniversaire.
Des centaines d'enfants ont participé à sa réalisation.
Les enfants qui écrivent habitent surtout la région Parisienne mais le journal accueille aussi les envois de Province.

Pour faire connaître ce journal
Pour l'aider à vivre et à se transformer
2 formules d'abonnement sont possibles:

Abonnement simple: 20 F
Abonnement soutien: 50 F (tu reçois 5 numéros pour diffusion)

5 numéros paraîtront en 1983-84

HISTOIRE D'Enfants - Ecole Jean Vilar - 3, Bd F. Faure - 93200 SAINT DENIS
(chèque à l'ordre d'Alain Mary)

échos du mois

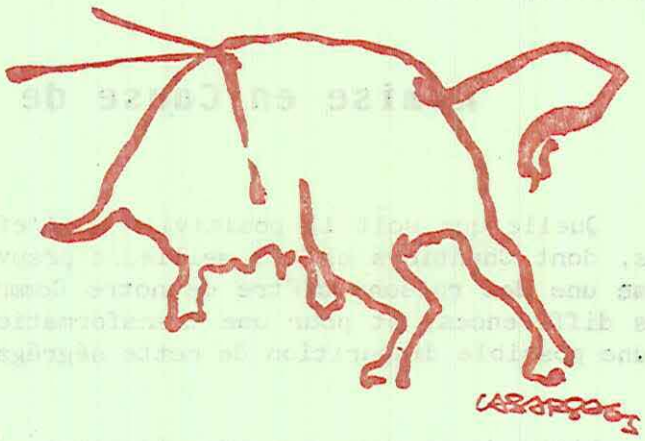

.VIE DE LA COMMISSION E. S.
.VIE DES SECTEURS DE TRAVAIL
.INFORMATIONS ET APPELS

L'équipe de coordination aux lecteurs de Chantiers:

Quelques mots pour vous souhaiter une bonne rentrée, déjà bien amorcée, avant de définir les orientations d'échanges et de recherches pour 1983-84.

Chantiers et la Commission E. S. attendent votre participation que vous ne manquerez pas de donner, comme en témoignent les 144 réponses au questionnaire, lancé par Chantiers en juin dernier.

Votre participation active sur les échanges, mais aussi votre participation à l'existence de Chantiers, par votre réabonnement rapide ou les abonnements nouveaux que vous pourrez faire autour de vous.

Michel Fèvre

La Commission E. S. en 1983-84:

Les Journées de Port d'Agrès (du 4 au 9 juillet) ont permis à une douzaine de camarades responsables ou souhaitant s'associer aux tâches d'organisation de préparer concrètement les échanges de travail, suite aux orientations prises en Avril 83, à Vesoul.

* Ainsi, nous avons voulu permettre une grande variété d'échanges liés à des désirs de groupes - existants ou non - tout en évitant une trop grande dispersion. Cette grande variété d'échanges souhaitée est aussi liée à des priorités auxquelles il nous semble urgent de répondre, telles que le Démarrage en classe coopérative et l'Intégration.

* C'est ainsi que sont définis trois grands axes qui pourront se subdiviser eux-mêmes en circuits autonomes pour leur organisation mais non éparpillés, sans liens.

* Les trois grands axes, définis plus abondamment dans ce numéro s'articulent ainsi:

① Démarrage en classe coopérative par l'Entraide (voir les 2 pages en tête de N°)

② Remise en cause de l'AES et Intégration. Positions - réflexions et pratiques de rupture (cf. page suivante.)

③ Pratiques et Recherches. Cet axe de travail - présenté plus loin - se propose de regrouper et d'échanger sur tous les thèmes concernant: .la vie coopérative,
.les apprentissages,
.l'expression,
.l'organisation,
.le formation...
se font:

* Comme vous le savez, les échanges surtout par écrit, vu la dispersion en France et à l'étranger des lecteurs de Chantiers, outil central des échanges. Mais ceux-ci peuvent prendre des formes variées selon les besoins exprimés, les propositions faites.

* Alors peut-être le circuit d'échanges que vous ne trouverez pas dans ces pages de rentrée, vous pouvez le créer, l'annoncer et le faire vivre.

* La Commission E.S. d'un mouvement comme l'ICEM ne saurait se contenter d'être un lieu d'échanges et de publications préétablis, mais surtout un lieu de création, d'innnovations, sensible tant aux réussites gratifiantes (mais qui peuvent nous faire hésiter, si elles ne sont pas les nôtres?) qu'aux difficultés, erreurs de parcours, indissociables de ces réussites, puisqu'elles en montrent la complexité, le questionnement toujours permanent.

* * * * * * * * * * *

L'équipe de coordination de la Commission E. S. pour 1983-84 est composée de :

- *Eric DEBARBIEUX*
- *Michel FEVRE*
- *Michel LOICHOT*
- *Patrick ROBO*

6.C
CHANTIERS dans l'E.S. N° 1 - Septembre 1983

Remise en Cause de l'A.E.S. - Intégration

○

Quelle que soit la positivité et l'efficacité réelle de bien des classes spéciales, dont Chantiers est la meilleure preuve, nous avons été depuis toujours, et c'est même une des raisons d'être de notre Commission, été en lutte contre la ségrégation, les différences, et pour une transformation globale de l'école, condition nécessaire à une possible disparition de cette ségrégation et de l'échec scolaire.

L'axe de travail que nous proposons ici est d'une importance particulière sur le plan de nos conceptions et actions politiques, de nos responsabilités.

L'an passé sont ainsi parus trois Min-Dossiers, faisant le point sur différentes structures de l'A.E.S. et sur leur évolution (*). Ces dossiers ont été envoyés à divers mouvements et administrations.
Cette année le travail sera organisé dans plusieurs directions complémentaires:

(1) Analyse des différentes structures de l'A.E.S.:

- Reprise du travail autour des mini-dossiers déja parus, en vue de les modifier ou les compléter;
  1. Sections d'Education Spécialisée
  2. Classes de Perfection. et d'Adaptation
  3. Les Institutions Médico-Educatives
- G.A.P.P. - soutien
- Classes pour handicapés
- C.A.T. ...

(2) Orientation - fichage - normalisation:

- Loi d'orientation
- Commission ... fichage
- Droit des enfants et droits des handicapés

(3) Intégration:

- Nous désirons prendre ce problème primordial d'un point de vue plus "pratiques et témoignages" que général (sans exclure pour autant la réflexion théorique!):
- de nombreuses expériences sont menées ou démarrent: Comment ? Quel "modèle" d'intégration est choisi, pourquoi ? Quels résultats.
- Une analyse des expériences menées par les camarades, mais aussi hors du mouvement, comme a l'étranger nous paraît nécessaire.

L'une de ces directions, l'une de ces questions ou l'un de ces points vous concerne. Nous avons besoin de vos témoignages, vos réflexions, vos points de désaccord.

Peut-être même, l'animation de ce secteur étant éclatée suivant diverses directions, souhaites-tu prendre une part plus importante à celle-ci. En tout cas, pour témoigner, réfléchir, animer ou tout simplement prendre contact :

Eric DEBARBIEUX
Labry
26160 Le POET LAVAL
Tél (75) 46.38.01

(*) On peut se procurer les mini-dossiers parus en 1982-83 en écrivant à Eric DEBARBIEUX adresse ci-dessus. (joindre 20 F en timbres)

Pratiques et Recherches

Ce pôle de travail se propose de regrouper les échanges, communications, articles ...mettant en avant tout ce qui peut contribuer à une pédagogie de la réussite (terme qu'il conviendra de mieux définir mais que nous préférons à celui d'Echecs scolaires), par la coopération aux sens large et "locaux".

Il s'agit donc, outre des publications d'articles ou la préparation de futurs dossiers, de créer de multiples circuits de travail et d'échanges permettant à chaque camarade de trouver un lieu de confrontation et de communication lui convenant le mieux possible.

Dans ce sens les circuits qui se mettent en place pourront s'orienter vers des échanges divers:

* création d'outils
* théorisation de pratiques
* témoignages organisationnels...

et sur des thèmes variés.

Il existe à ce jour plusieurs circuits qui se présenteront eux-mêmes dans les numéros à venir, mais nous attendons avec beaucoup d'intérêt vos propositions tant pour les thèmes que pour les structures.

Circuits de travail ou Secteurs - Liste en Septembre 1983

MATHS - Circuit d'échanges
François VETTER

- Création de fiches
jean-Pierre MAURICE

ENFANTS DE MIGRANTS
"Banque" d'informations
Jean-Claude SAPORITO

ORGANISATION DE LA CLASSE
Echanges Renée BIDAULT

LOIS TRANSGRESSIONS SANCTIONS POUVOIRS
Recherches et échanges sur un aspect de la classe coopérative Patrick ROBO

FORMATION PROFESSIONNELLE
Echanges et suivis du Dossier 9 édité en 1983 Alain CAPOROSSI

INFORMATIQUE
Echanges en relation avec le secteur ICEM J. & M. MERIC

Bien entendu, il ne s'agit que d'une liste de rentrée qui pourtant nous semble très petite. En effet, au travers des 144 réponses au questionnaire il apparaît nettement que bon nombre d'entre vous souhaite échanger sur d'autres ... thèmes.

Dans vos réponses, vous parlez de LA LECTURE - DE LA FORMATION - DU FRANCAIS - DE L'EVEIL - DE L'EXPRESSION - DE LA VIE AFFECTIVE ... et bien d'autres...et ceci tant sur les contenus que par niveaux d'enseignement.

D'autres circuits vont naître,
nous n'en doutons pas.

Pour ce pôle important des échanges,
écrire à:

Michel FEVRE
12, rue Alphons Brault
94600 CHOISY LE ROI

** Vos réponses au questionnair nous ont prouvé que vous étiez nombreux à avoir quelque chose à dire (ou à redire) Alors n'hésitez pas à écrire à M.F*

CHANTIERS dans l'E.S.
8.C

N° 1 - Septembre 1983

CHANTIERS EN 1983-84

La revue essaiera de coller le mieux possible à la maxime de la Commission

Priorité - Equilibre - Souplesse

Douze numéros dans l'année vous seront proposés avec pour buts de continuer une publication variée dans une revue de qualité en accord avec nos possibilités techniques et financières, et en respectant le rythme de travail des camarades quis assument la publication.

Ainsi un Dossier (la suite du Fichier Général d'Entraide Pratique) verra le jour en Décembre, les autres numéros étant composés d'articles variés, de pages Expression, et des Informations Coopératives mensuelles.

Toutefois nous nous donnons la possibilité de publier quelques pages en "dernière minute", comme de transformer certains projets, si des évènements nous conduisent à faire d'autres priorités.

Le questionnaire diffusé en mai 1983 :

Il nous a apporté 144 réponses et nous remercions les lecteurs pour ces réponses très enrichissantes. Une synthèse en sera publiée en octobre et nous ne manquerons pas de donner suite aux nombreuses propositions faites par les uns et les autres (parfois contradictoires, mais c'est ça la vie). Les réponses sont à la fois encourageantes dans leur grande majorité et critiques; elles nous apportent des propositions que nous avons analysées et dont nous ne manquerons pas de tenir compte.

Rencontres en 1983-84:

Outre le Congrès de l'I.C.E.M. et le Colloque à propos des Droits et Pouvoir des Enfants et des Adolescents (Nanterre du 29/08 au 1/09) dont nous donnerons des échos dans le prochain numéro, la Commission E. S. se propose d'organiser:

* un stage-rencontre national dans le temps scolaire (démarches en cours);
* une rencontre lors des Journées d'Etudes de l'I.C.E.M. en Avril 84;
* Le stage international au Québec, avec nos amis de l'ecole Moderne du Québec.

  Nous donnerons de plus amples informations dans les prochains numéros.

Rubriques - Services de la revue:

En plus des structures de travail qui se mettent en place, il existe d'autres rubriques et des services auxquels vous pouvez participer ou prendre contact.

SERVICES

Pour la correspondance
.classe à classe ou/et
.naturelle
Patrick CHRETIEN
Maison Saint Martin
Le Haut du Bourg
69870 LAMURE / AZERGUES

Pour les Centres CAEI
.Travail en coopération entre stagiaires et Commission
Eric DEBARBIEUX
Labry
LE POET LAVAL
26160 LA BEGUDE DE MAZENC

Pour les échanges de Revues
avec des Mouvements extérieurs
Patrick ROBO
1, rue Muratel
34500 BEZIERS

RUBRIQUES

Expression enfants et Ados dans Chantiers
Envoyez:
.des journaux
.des textes, dessins
de vos classes et participez ainsi à l'Expression des enfants et ados dans Chantiers
Patrice BOURREAU
Le Fief Marron
Ste Radégonde des Pommiers
79100 THOUARS

Expression adulte dans Chantiers
Envoyez:
.vos dessins, poèmes, textes...
Michel ALBERT
Massais
79100 ARGENTON/CHATEAU

Entraide Pratique
Voir page .Annonces
.Appels
Patrick ROBO
1, rue Muratel
34500 BEZIERS

Photos
Envoyez vos photos en noir/blanc papier mat
Pour les articles avec photos insérées : envoyez à la rédaction de Chantiers .le texte;
.les photos ave légende
et .une proposition de mise en page
Daniel VILLEBASSE
35, rue Neuve
59200 TOURCOING

Pages "DERNIERE MINUTE" Michel LOICHOT
Envoyez: 12, rue Louis Blériot
.Vos réactions à tel ou tel article 77100 MEAUX
ou des informations à la rédaction

Livrets de Lecture Daniel VILLEBASSE
Envoyez les albums ou livrets 35, rue Neuve
de lecture réalisés dans 59200 TOURCOING
vos classes, pour Chantiers à

"CONTACT-HEBDO" Jean-Pierre MAURICE
Le journal d'humour Le Fief Marron
qui paraît Ste Radégonde des Pommiers
quand il peut ! 79100 THOUARS
attend vos dessins ou prose.

D'autres informations sur ces .Rubriques
et .Services,
seront données tout au long de l'année.

E X P R E S S I O N du Journal d'une S.E.S.

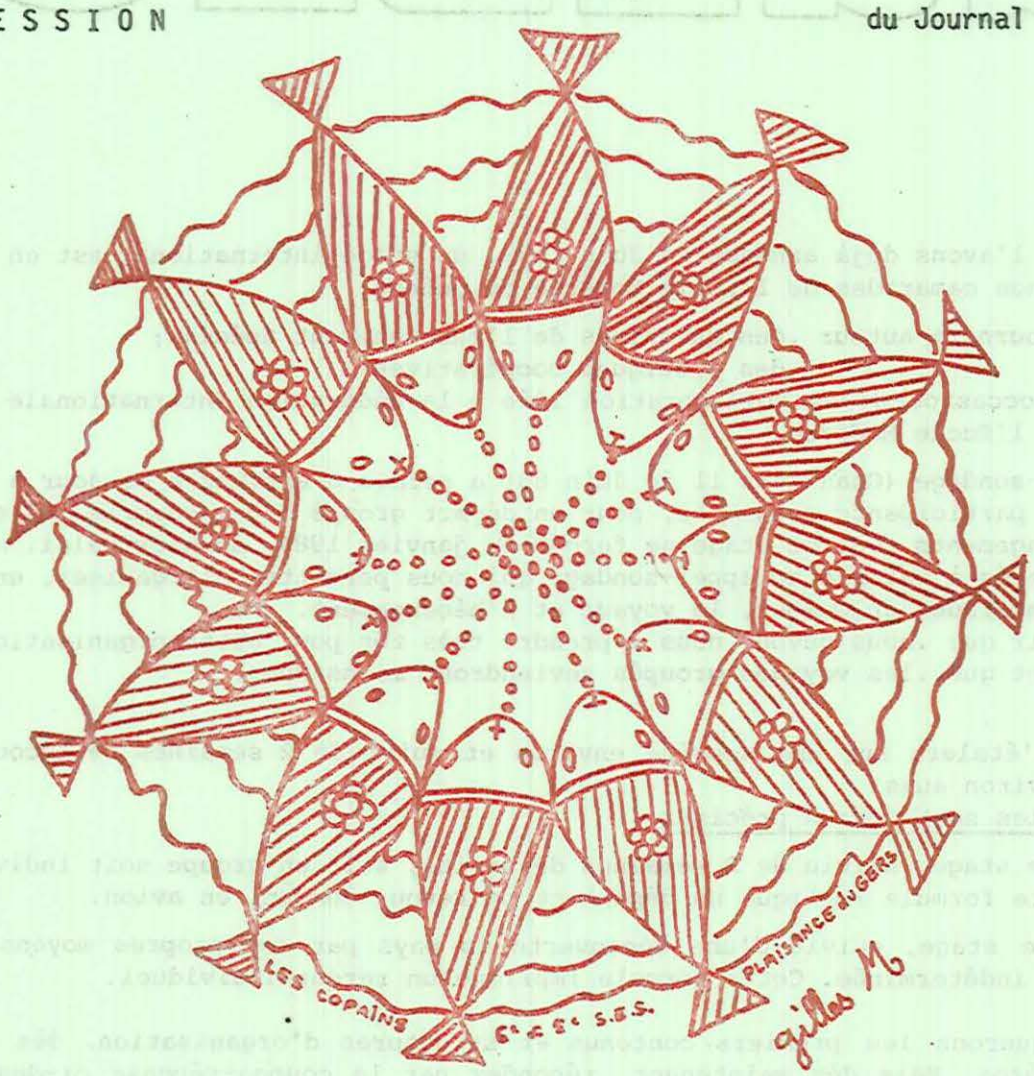

Stage au Québec en été 1984

Voir au verso Informations
Vous pouvez utiliser cette place pour noter d'autres renseignements à ceux que comporte le coupon du verso...et ne tardez pas trop à répondre.

10.C
CHANTIERS dans l'E.S.
N° 1 - Septembre 1983

STAGE AU QUEBEC en été 1984

- Comme nous l'avons déjà annoncé en Juin 1983, un stage international est en préparation avec nos camarades de l'Ecole Moderne du Québec.
- Ce stage tournera autour .des questions de l'Enseignement Spécial;
  .des pratiques coopératives;
  et sera l'occasion d'une collaboration liée à la Fédération Internationale des Mouvements de l'Ecole Moderne.
- Un premier sondage (Chantiers 11 de Juin 83) a permis d'estimer à ce jour à une trentaine, les participants possibles, pour un départ groupé (30 y compris des enfants). Or les engagements pour ce stage se feront en janvier 1984, dernier délai. Nous sommes don amenés à refaire un appel-sondage qui nous permettra d'organiser, en liaison avec nos camarades du Québec, le voyage et l'hébergement.
  Il est clair que .nous devons nous y prendre très tôt pour cette organisation,
  et que .les voyages groupés reviendront moins cher.
- Le stage s'étalera sur une semaine environ et suivi de 2 semaines de découverte du Québec, environ aussi.
  Deux formules sont donc à préciser:

1 Semaine de stage, suivie de 2 semaines de visite, soit en groupe soit individuellement. Cette formule implique un départ et un retour commun, en avion.

2 Semaine de stage, suivie d'une découverte du pays par ses propres moyens et pour une durée indéterminée. Cette formule implique un retour individuel.

- Nous indiquerons les premiers contenus et structures d'organisation, dès les prochains numéros. Mais dès maintenant, répondez par le coupon-réponse ci-dessous, si vous êtes intéressé par ce stage.

Stage au Québec en été 1984 - Coupon réponse

Nom, Prénom .....

Adresse .....

.....

est intéressé par cette rencontre et pense y participer * *seul* ☐ * *plusieurs* ☐ *(nombre)*

Formule choisie: 1 ☐ 2 ☐ *(cocher)*

N'hésitez pas à indiquer d'autres renseignements.

envoi à Alain CAPOROSSI *(joindre une enveloppe timbrée)*

SES du Collège Diderot
Avenue ile de France
25041 BESANCON Cédex

* *Si vous avez déjà répondu en juin, vous pouvez toujours donner d'autres précisions, mais considérez-vous comme compté dans les "30".*

Une femme étrange

Elle était femme du jour
et elle prit dans son armoire
l'harmonie de la nuit
les jours étaient bien tristes
Elle prit dans son armoire l'océan des Caraïbes
puis elle ouvrit une autre armoire
Elle prit le plus beau de ses amants
puis à la lumière du jour
Ils s'en allèrent au lointain
derrière eux à l'horizon
se levait le soleil

Fatima HACHAM

Équipe "Expression enfants":

Les textes, poèmes, dessins, albums, journaux scolaires de vos classes . . . nous aideront à rendre Chantiers plus agréable. Adressez-les à P BOUREAU Le Fief Marron, Ste Radegonde des Pommiers, 79100 THOUARS

le numéro simple: 15 F
le numéro double: 30 F

1983
1984

5 F le numéro demi-format
6 F l'album demi-format

LE PETIT OISEAU BLEU

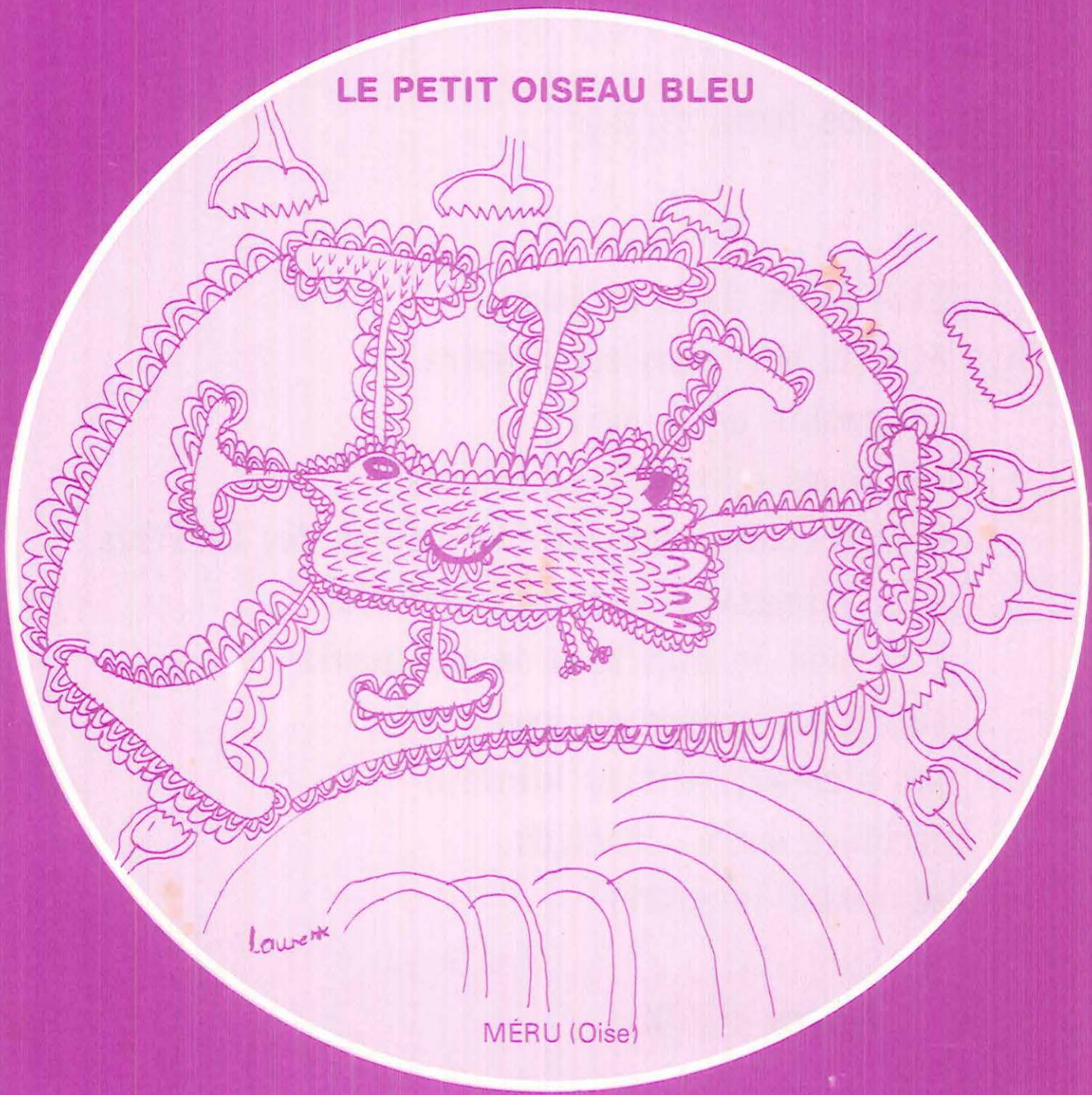

MÉRU (Oise)

neuvième année

Directeur de la publication: D. VILLEBASSE - 35, rue Neuve - 59200 TOURCOING
Commission Paritaire des Papiers et Agences de Presse N° 58060
Imprimerie spéciale - A.E.M.T.E.S. : 22, rue Miramont - 12300 DECAZEVILLE